la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

100 ans

MONTREAL, LUNDI 6 AOÛT 1984, 100e ANNÉE, N° 203, 54 PAGES, 4 CAHIERS •

Recast

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ CHAUD ET HUMIDE
AUJOURD'HUI: MIN. 20°, MAX. 30°,
DEMAIN: AVERSES. DÉTAILS PAGE A 2

LE PLUS GRAND CENTRE
Le Cartier
AMC Jeep
RENAULT
10 300 BOUL. PIE-IX 323-4330

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Iles et Baie Comeau: 50 cents

AUJOURD'HUI

• **ISRAËL**
Le chef du Parti travailliste, M. Shimon Pérès, a trois semaines pour former un gouvernement.
page B 4

• **L'OTAN**
Dans la dernière tranche de sa série, Fernand Beauregard traite de l'importance du Canada et des négociations sur le désarmement nucléaire.
page A 12

• **LE JEANS**
Devant la baisse du marché, les fabricants de jeans se lancent dans la diversification des styles.
page B 1

• **CHÔMAGE**
Le phénomène de l'écart entre le taux de chômage des États-Unis et celui du Canada n'est pas nouveau. Il remonte à 11 ans.
page B 1

• **MARINE**
En dépit d'un carnet de commande bien rempli, Marine Industrie pourrait être paralysée par une grève.
page B 3

• **L'AUTOMOBILE**
Dans sa chronique. Jacques Duval nous parle de la compagnie Michelin qui mettra bientôt sur le marché un nouveau pneu: le sport XGT.
page C 1

Richard Burton meurt à 58 ans

■ GENÈVE (d'après AFP, Reuter, UPI, AP et CP) — L'acteur britannique Richard Burton est décédé hier dans un hôpital de Genève. Né Jenkins, Richard Burton est mort à l'âge de 58 ans, des suites d'une hémorragie cérébrale.

La mort a frappé par surprise l'interprète de *Qui a peur de Virginia Woolf* et de *L'espion qui venait du froid*. La veille, il se trouvait à sa résidence d'été, où

Richard Burton, en juillet 83.

il avait organisé une petite fête à laquelle l'acteur britannique John Hurt (*The Elephant Man*) avait participé.

« Personnellement, j'ai dîné avec Richard Burton vendredi soir », a indiqué M. Hurt, qui a tourné récemment avec Burton le film *1984*, tiré du roman de George Orwell. Richard Burton se serait senti mal au petit matin.

C'est dans sa petite maison campagnarde, située face à la gare de Céligny, près de Genève, que l'ambulance est venue prendre Richard Burton. Il était arrivé il y a quatre jours de Londres où il avait pris part à un film avec sa fille.

Au départ, les ambulanciers l'ont transporté à l'hôpital de Nyon (canton de Vaud), qui est plus proche de son domicile de Céligny que l'hôpital cantonal de Genève. Il y était déjà arrivé inconscient. « Richard Burton était mourant lorsque nous avons décidé de l'envoyer à Genève », a indiqué un médecin de Nyon.

Retiré depuis quelque temps sur les bords du lac Léman, il vivait avec Sally Hay, sa quatrième épouse, de 20 ans sa cadette. Joint au téléphone, Mme Hay a refusé de confirmer la nouvelle. « Nous allons émettre un communiqué aujourd'hui », s'est-elle contentée de dire.

Richard Burton, qui avait laissé le whisky pour les jus d'orange et avait cessé d'alimenter la rubrique des potins mondains, s'était peu à peu remis à jouer. Il s'apprêtait à partir pour Berlin, où il devait tourner *Wild Geese II*.

En forme

À Londres, son frère Graham Jenkins, un des responsables des services des sports de la BBC, a confirmé que M. Burton se trouvait en grande forme. « J'ai dîné avec lui il y a deux semaines. Il

voir BURTON en A 3

Une vie de passions

page A 3

L'AMÉRICAINE JOAN BENOIT REMPORTE LE PREMIER MARATHON FÉMININ DES JEUX

Joan Benoit a pris la tête du peloton dès le quatrième kilomètre pour ensuite mener jusqu'au fil d'arrivée. On la voit ici faisant un tour d'honneur avec le drapeau des États-Unis.
photolaser UPI

☐ JACQUELINE GAREAU A DÛ ABANDONNER

☐ TROIS AUTRES MÉDAILLES POUR LE CANADA

L'Américaine Joan Benoit, détentrice du record du monde de la spécialité, a remporté le premier marathon féminin olympique hier à Los Angeles. Elle a pris la tête du peloton historique de 49 concurrentes et a mené de bout en bout, jusqu'à l'apothéose du Colisée. La Norvégienne Grete Waitz a terminé au deuxième rang devant la Portugaise Rosi Mota. Jacqueline Gareau, victime de crampes aux jambes, a abandonné au 20e kilomètre. La meilleure Canadienne fut Sylvie Ruegger qui a d'ailleurs établi un nouveau record canadien. En aviron, le huit en pointe a porté le total de médailles du Canada à 21 avec une médaille d'or acquise par 42 centièmes de seconde devant les Américains. Médailles de bronze en skiff et en quatre de couple masculins. Par ailleurs, l'Américaine Evelyn Ashford a remporté la médaille d'or du 100 mètres féminin et son compatriote Edwin Moses a, comme prévu, facilement dominé le 400 mètres-haies.

pages 2 à 7, 20 et 21

4 SEPTEMBRE

Le déserteur

■ *L'ex-ministre Marcel Léger vient de faire une sainte colère contre les journalistes. Une autre!*

Il estime que les médias ne parlent pas suffisamment du Parti nationaliste qu'il a fondé. Et déserté.

Il se dit surpris que la succession de Pierre Trudeau dans Mont-Royal retienne plus l'attention que l'entrée en scène de Denis Monière qui s'est improvisé chef du PN après sa défection.

Selon lui, il s'agit encore d'un vaste complot des grandes entreprises inféodées à quelques puissants intérêts financiers. Évidemment fédéralistes.

Une conspiration savamment orchestrée pour empêcher les citoyens d'entendre le message salvateur de M. Monière. Une sinistre manoeuvre pour, bien sûr, empêcher que déferle une nouvelle vague nationaliste au Québec et qu'une massive députation du PN investisse la Chambre des Communes à Ottawa.

L'indignation de M. Léger est bien compréhensible. Il réagit un peu comme un père frustré du peu d'égard qu'on a pour son rejeton.

Un rejeton qu'il n'a pourtant pas craint d'abandonner avant même qu'il fasse ses premiers pas.

Sa réaction éminemment paternaliste contribuera peut-être à le déculpabiliser d'avoir lancé sa petite troupe à l'assaut sans lui. Mais elle ne convaincra pas grand-monde! Même un allié naturel du PN, comme Gilles Rhéaume de la SSJB, estime que le parti orphelin de M. Léger a à peu près autant de chance de succès que les Rhinocéros.

Le valeureux député de Lafontaine aurait été plus convaincant s'il avait eu le courage de quitter l'arrière-banc de l'Assemblée nationale à Québec pour monter aux barricades à Ottawa.

PIERRE GRAVEL

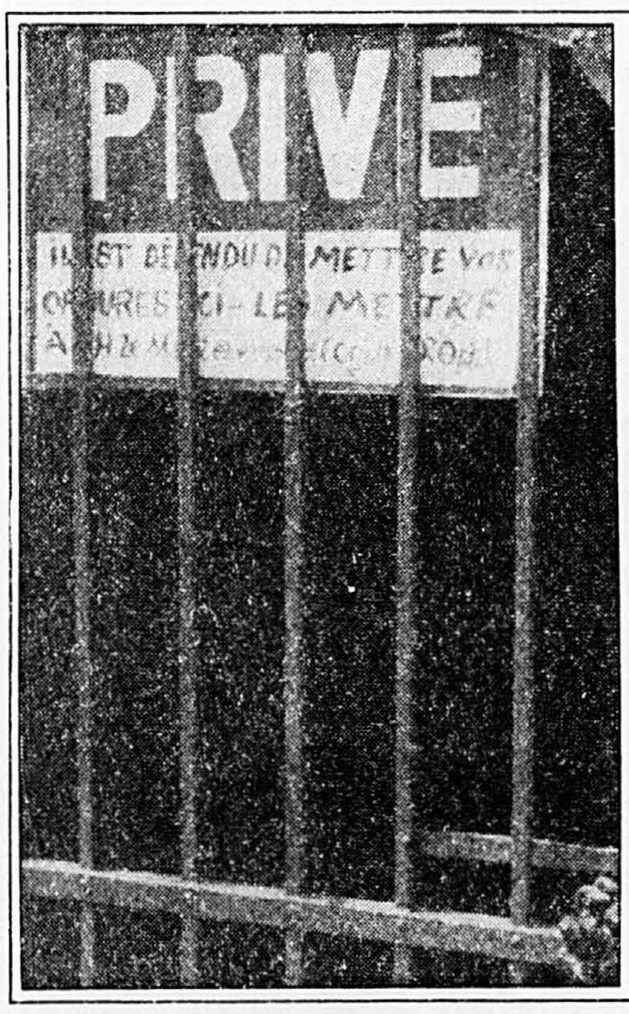

Le Carré Saint-Louis est devenu une vaste vespasienne!

■ Les citoyens du Carré Saint-Louis, à Montréal, sont exaspérés.

RONALD WHITE

Après les problèmes de prostitution et de stationnement, voilà que depuis le début de l'été, une forte odeur... d'urine a envahi leur quartier. La cause de cette situation, ce sont les nombreux vagabonds qui fréquentent le parc et se « soulagent » un peu partout.

George Ferenci, un écrivain dans la trentaine, habite un rez-de-chaussée près du Carré Saint-Louis. Le soir, il craint d'ouvrir ses fenêtres ou ses rideaux.

« À toute heure du jour et de la nuit, des habitués du parc viennent uriner sur le pas de ma porte ou sous ma fenêtre. Je passe mon temps à les chasser, mais ils prennent un malin plaisir à revenir au moment où je m'y attends le moins. »

À défaut d'empêcher les gens d'uriner, M. Ferenci a essayé de se débarrasser de la senteur: « J'ai beau laver le mur extérieur et le trottoir à l'aide de désinfectant, rien n'y fait », ajoute le jeune homme d'origine hongroise.

En désespoir de cause, il envisage maintenant de déménager. Ses voisins d'en haut, Richard Hogues et Jocelyne Boisvert, subissent aussi les assauts de ces effluves particulières.

voir CARRÉ en A 2

photos Robert Mailloux, LA PRESSE
Cette entrée donnant sur le Carré Saint-Louis est devenue un endroit de prédilection pour les vagabonds.

Le candidat du sénateur Pietro Rizzuto l'emporte dans Rosemont

■ La communauté italo-canadienne et plus particulièrement le sénateur Pietro Rizzuto ont remporté une victoire de taille, hier après-midi dans Rosemont, en faisant élire un des leurs, Tony Sciascia, comme porte-étendard officiel du Parti libéral aux prochaines élections fédérales.

PIERRE VENNAT

Ils ont ainsi réussi à empêcher le parachutage d'une candidate de prestige, Mme Marie Chevrier, laquelle bénéficiait de l'appui officiel du député sortant Claude-André Lachance, de l'exécutif de l'association de comté et d'un certain nombre de personnalités du parti au Québec, notamment du ministre Serge Joyal. Son père, Lionel Chevrier, ministre sous Mackenzie King, Louis Saint-Laurent, Lester Pearson et Pierre Trudeau était également sur les lieux.

Pour être élu cependant, M. Tony Sciascia, un avocat né en Italie et établi au pays depuis 1958, a eu besoin non seulement de l'aide du sénateur Rizzuto qui, tout l'après-midi, a dirigé personnellement les opérations au sous-sol de l'église Saint-Marc de Rosemont, mais surtout de l'appui d'un troisième candidat, M. Léo Bricault.

Immédiatement après le premier tour de scrutin qui le plaçait troisième, M. Bricault donna l'accolade à M. Sciascia, accepta le foulard rouge qui servait d'emblème de ralliement aux partisans italo-canadiens de M. Siascia, et décida d'arborer le macaron de celui-ci. Dès lors, les gens savaient qu'à toutes fins utiles, la lutte était finie.

« Je suis un gars de Rosemont. J'appuie un autre candidat de Rosemont contre une candidate de Westmount », expliqua, laconique, M. Bricault.

Au premier tour, M. Sciascia avait obtenu 229 voix, Mme Che-

voir ROSEMONT en A 2

Turner met les bouchées doubles

page A 4

SOMMAIRE

Annonnces classées ... B 6, B 7, C 6 à C 8
Arts et spectacles
— Informations..... A 9 à 11
— Cinéma ..... B 5
Centenaire ..... A 8
Décès, naissances, etc. ..... C 9
Économie ..... B 1
Êtes-vous observateur? ..... C 6
FEUILLETON ..... B 7
Horoscope ..... C 7
L'auto ..... C 1 à C 5
Le monde ..... B 4
Loteries ..... A 10
Mots croisés ..... C 6
Mot mystère ..... C 8
Quoi faire aujourd'hui ..... B 5
Télévision ..... A 10
TABLOÏD SPORTS
Mots croisés 18
Bandes dessinées ..... 12 et 13

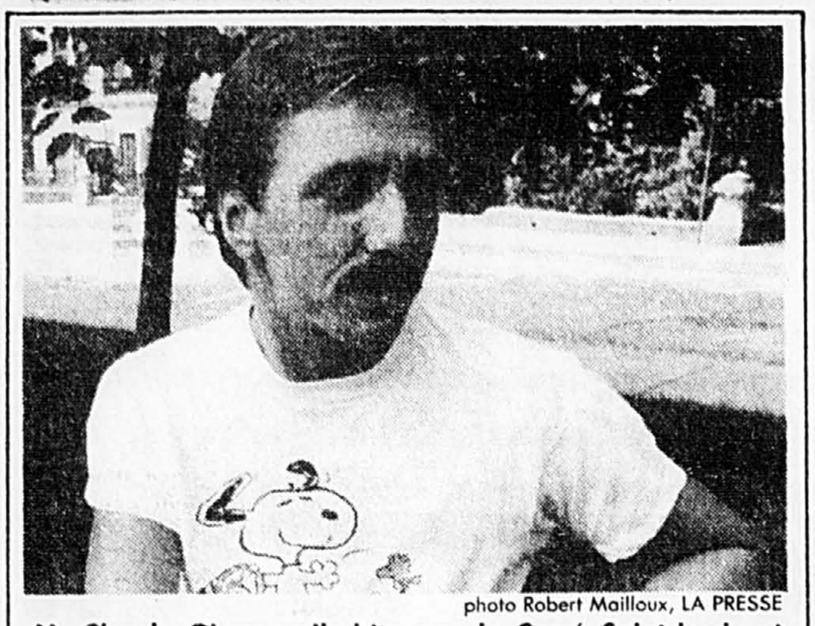

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

M. Claude Gignac n'habite pas le Carré Saint-Louis et évite parfois cet endroit à cause des clochards.

CARRÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

« Nous n'avons rien contre les clochards, explique M. Hogues. Après tout, ils ont bien le droit d'uriner. Ce qu'on déplore, c'est qu'ils viennent uriner chez nous ».

« Autrefois, ajoute-t-il, des dizaines de vagabonds allaient uriner à la brasserie. Mais la nouvelle administration leur refuse maintenant l'accès aux toilettes, alors ils se rabattent sur les rues avoisinantes. »

Plusieurs résidants du quartier ont fait appel aux autorités municipales pour faire régler ce problème. « On veut que la Ville installe des vespasiennes dans le Carré Saint-Louis », dit Jocelyne Boisvert. « Mais les autorités se moquent de nous. »

Certains citoyens, dont Mlle Boisvert, ont fait parvenir une lettre à M. Paul-Émile Sauvageau, commissaire à l'embellissement de la Ville. Cette missive expliquait la situation des résidants et exigeait l'installation de toilettes publiques.

« M. Sauvageau nous a fait de belles promesses, affirme M. Hogues. Il a dit qu'un camion citerne viendrait tous les jours pour arroser notre rue. Mais le camion ne vient qu'à tous les deux ou trois jours, jamais durant les fins de semaine. »

« En plus, précise la jeune femme, le camion est bruyant et il circule tôt le matin, ce qui a pour résultat de nous réveiller. De toute façon, le véhicule n'arrose que la rue, tandis que ce sont nos murs et nos fenêtres qui sont souillés. »

Au dire de Richard Hogues, la Ville refuse d'installer des vespasiennes pour deux raisons. « Les autorités allèguent que ces toilettes seraient fréquentées par les *pushers* ainsi que par les homosexuels », explique-t-il.

Un voisin du jeune couple a décidé qu'il en avait assez de voir sa maison servir d'urinoir pour les habitués du parc. Il a déversé un seau d'eau sur la tête d'un des importuns. Cependant, l'individu est revenu avec cinq de ses copains, dans le but de lui faire un mauvais parti.

« Quand on aperçoit un clochard qui se soulage chez nous, explique Jocelyne Boisvert, on appelle les policiers. Mais le problème, c'est que quand la police arrive, le mal est fait et le malandrin nous a déjà copieusement aspergé. »

George Ferenci, quant à lui, n'est pas très optimiste. Il craint qu'un climat de violence ne s'installe car, précise-t-il, les « clients » du Carré supportent de plus en plus mal de se faire chasser par les résidants du quartier.

DEUXIÈME INCENDIE À LACHINE QUELQUES HEURES PLUS TARD

Restaurant rasé par le feu rue Bleury

Un incendie s'est déclaré à l'angle des rues Bleury et La Gauchetière vers 1 h 50 dans la nuit de samedi à dimanche. Le feu a pris naissance à l'arrière d'un restaurant situé au 1051 Bleury.

Les flammes ont complètement détruit l'immeuble d'un étage qui abritait le restaurant et se sont communiquées à un commerce voisin. Le sinistre a nécessité deux alertes et l'intervention d'une soixantaine de sapeurs, qui l'ont maîtrisé vers 3 h 30.

Personne n'a été blessé mais les dommages sont évalués à plus de $300 000. Une enquête est en cours pour déterminer l'origine des flammes.

Par ailleurs, hier matin, un immeuble de Lachine a été gravement endommagé par un incendie. Le feu a débuté vers 5 h 00 au 950 Notre-Dame, dans un édifice abritant un magasin à rayons et des logements en rénovation.

Environ 60 pompiers, venus des villes de Lachine, Verdun, LaSalle, Pointe-Claire, Dorval et Dollard-des-Ormeaux, ont mis plus de deux heures avant de maîtriser les flammes.

Un sapeur a subi une blessure légère en combattant le feu, qui n'a fait aucune victime. Le service des incendies de Lachine mène enquête.

Malgré la présence d'une soixantaine de sapeurs, les flammes ont complètement détruit cet immeuble, situé à l'angle des rues Bleury et La Gauchetière.

photo Armand Trottier, LA PRESSE

Votre pelouse aujourd'hui

LA PRESSE publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) des recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses.

Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

	Adresses Paires	Imp.		Adresses Paires	Imp.
Acton Vale	2	2	Otterburn Park	X	X
Beloeil	X	X	Pincourt	X	X
Candiac	X	X	Pointe-Calumet	X	X
Chambly	X	X	Pointe-du-Moulin	X	X
Contrecoeur	2	2	Ste-Agathe-des-Monts	NR	NR
Cowansville	X	X	St-Basile-le-Grand	X	X
Deux-Montagnes	X	X	Ste-Catherine	X	X
Granby	2	X	St-Constant	X	X
Grande-Ile	2	2	St-Eustache	X	X
Ile-Perrot	X	X	St-Jean-sur-Richelieu	2	2
Lachenaie	2	2	St-Jovite	X	NR
Laval-Est	2	2	St-Louis-de-Terrebonne	X	X
Laval-Ouest	2	2	Ste-Madeleine	X	X
Le Gardeur	X	X	Ste-Marthe-sur-le-Lac	X	X
Marieville	2	2	St-Mathias	X	X
Mascouche	X	X	Ste-Thérèse	X	X
McMasterville	X	X	Terrasse-Vaudreuil	X	X
Mirabel	X	X	Terrebonne	X	X
Mont St-Hilaire	X	X	Vaudreuil	X	X
N-Dame-de-l'Ile-Perrot	X	X			

Légende: Interdiction (X) — Arrosage non recommandé (NR) — Arrosage de 1h recommandé (1) — Arrosage de 2h recommandé (2)

CONSEIL DU JOUR

Lorsque la municipalité interdit d'arroser, c'est pour éviter des problèmes de distribution d'eau potable qui cause des baisses de pression dans le réseau, ainsi qu'une diminution de la qualité de l'eau et même parfois dans les pires conditions, une coupure directe de l'eau. Compte tenu des températures très chaudes, certaines municipalités ont dû décréter des interdictions pour l'utilisation extérieure de l'eau durant toute la fin de semaine, afin d'atteindre un niveau satisfaisant de leur réserve d'eau potable. D'autres municipalités ont fortement encouragé leurs citoyens à limiter l'usage de l'eau à l'extérieur des résidences pour ne pas encourir des mesures d'urgence.

Échange de coups de feu dans un bar de la banlieue de Québec

Le propriétaire d'un bar en banlieue de Québec a échangé des coups de feu avec un motard, dans la nuit de samedi à dimanche. L'incident a causé plusieurs blessés.

Le tout a débuté vers 23 h 30 samedi soir, lorsque Jocelyn Côté, un motard de 35 ans, a été expulsé de la boîte de nuit « La Marée », située à l'Ange-Gardien près de Québec.

Au moment de quitter l'établissement, Côté a promis de revenir muni d'une arme. Vers 1 h 30, il est réapparu, armé d'un pistolet. Le propriétaire, dont l'identité n'a pas été révélée, l'attendait à l'extérieur de l'immeuble, fusil à l'épaule.

Le motard a fait feu à trois reprises en direction du propriétaire, le blessant aux jambes. Ce dernier a répliqué, atteignant le motard de deux projectiles aux poumons.

Une jeune cliente, âgée de moins de vingt ans, a été blessée à la jambe par une balle perdue. Jocelyn Côté, quant à lui, repose présentement dans un état sérieux à l'hôpital Enfant-Jésus de Québec. Des accusations seront portées contre lui dès que son état de santé le permettra.

15 morts accidentelles dont cinq noyades ce week-end

Au moins 15 personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec ce week-end. De ce nombre, cinq se sont noyées, un piéton a été happé par une automobile en voulant traverser la rue et un homme a péri dans l'explosion de sa demeure. La route a fait 9 morts dont quatre motocyclistes.

Jeannotte Bertrand, âgé de 65 ans, de Montréal, est mort accidentellement vendredi en début de soirée sur la route 347 à Saint-Côme dans une collision entre une automobile et une motocyclette.

Réal Deschamps, 46 ans, de Montréal, a péri dans l'explosion de sa maison survenue au cours de la nuit de vendredi à samedi. L'origine de l'explosion qui a été suivie d'un incendie demeure inconnue.

André Yvon Généreux, âgé de 46 ans, de Laval, s'est noyé vendredi vers 8 heures dans la chute aux Bleuets à Brébeuf.

Un jeune homme de 18 ans, **Maurice Bissonette**, de Calixa-Lavallée, a perdu la vie dans la nuit de samedi après avoir perdu le contrôle de sa voiture sur la Montée Verchères à Saint-Marc. Il a été éjecté du véhicule.

Martin Cloutier, âgé de 19 ans, de Montmagny, a lui aussi perdu le contrôle de son véhicule dans la nuit de samedi vers 4 h 40. L'accident s'est produit sur la route 216 à Saint-Philémon, dans le comté de Bellechasse.

Dans la nuit de samedi, un motocycliste de 18 ans, **Claude Soulard**, de Marsoui, a perdu le contrôle de sa moto et percuté un ponceau sur la route 132 à Marsoui.

Un autre motocycliste, **Ronald Brisson**, 29 ans, d'Orleans en Ontario, a perdu la vie tôt samedi matin lorsque sa moto a capoté sur un terrain privé à Lyskville, comté de Pontiac.

Une fillette de 12 ans, **Lise Jacques**, a été happée par une automobile samedi avant-midi vers 11 heures devant la résidence familiale sur la route 173 à Saint-Joseph-de-Beauce.

Gaétan Fournier, 41 ans, de Mont-Joli, a perdu la vie samedi soir à Saint-Antoine-de-Padoue. Il a perdu le contrôle de son automobile qui a fait plusieurs tonneaux. La victime a été éjectée du véhicule.

Un jeune homme de 21 ans, **Mario Blanchard**, de Saint-Mathieu, a perdu le contrôle de son véhicule dans une courbe tôt hier matin sur le route 229 nord à Saint-Mathieu de Beloeil.

Une collision entre une moto et une automobile a causé la mort de **Mario Coursol**, 24 ans, de Sainte-Julienne. L'accident est survenu hier vers 13 h 30 sur la route 337 à Sainte-Julienne.

Deux personnes se sont noyées samedi après-midi dans la rivière Mistassini. Il s'agit de **Diane Côté-Sasseville**, âgée de 30 ans, et de **Yan Sasseville**, 6 ans. Tous deux habitaient Saint-Eugène d'Argentenay, dans le comté de Roberval.

Samedi soir vers 19 heures, une Ontarienne de Scarboro, **Dianne McCaughey**, 24 ans, s'est noyée dans la rivière Rouge, près de Grenville Canton, dans la région de Lachute.

Guy Audit, 29 ans, de Duparquet, s'est noyé hier vers 14 heures au lac Duparquet, en Abitibi.

La foudre à Granby : un 2e mort

GRANBY (PC) — Le bilan de la tragédie survenue vendredi matin au Camping Tropicana, de Granby, s'est alourdi hier matin alors qu'une deuxième victime, M. Alain Brind'Amour, est morte à l'hôpital Notre-Dame de Mongréal vers 6 h 30.

C'est au cours d'un violent orage, survenu vendredi vers 12 h 45, que la foudre s'était abattue sur un groupe de pique-niqueurs. Une fillette de 13 ans, Nancy St-Amant, de Montréal, avait péri foudroyée sur le coup.

Alain Brind'Amour, 26 ans, et sa mère, Mme Yvette Lambert, de Montréal également, avaient été transportés au Centre hospitalier de Granby, puis à l'hôpital Notre-Dame de Montréal vu la gravité de leur état.

Reposant à l'unité des soins intensifs de cette institution depuis vendredi soir, la mère et le fils souffraient d'arrêts cardiaques et de troubles respiratoires fréquents nécessitant une surveillance constante.

M. Brind'Amour aurait sombré dans un profond coma, samedi soir, et on a constaté son décès hier matin vers 6 h 30.

Quant à Mme Lambert, son état était jugé stable, selon la Sûreté du Québec de Granby, chargée de l'enquête.

8 chanceux se partageront les $24,6 millions

CLEVELAND (d'après UPI) — Huit personnes se partageront les $24,6 millions du plus important gros lot de loterie jamais tiré aux États-Unis. Leur identité ne sera pas connu avant qu'ils ne se présentent aux bureaux régionaux de la loterie.

Chaque gagnant empochera $3 085 534, qui seront versés en 20 versements annuels de $154 277 bruts. Il leur restera $123 422 après des prélèvements d'impôt de $30 855, ce qui correspond à un taux d'imposition de 20 p. cent.

Trafic et corruption chez Rolls Royce

LONDRES (AFP) — La police britannique enquête au sein de la firme aéronautique nationalisée Rolls Royce sur un trafic de pièces détachées de moteurs de navires au profit de l'Argentine et de l'Iran et sur des cas de corruption. L'enquête concerne essentiellement la principale usine de Rolls Royce, située à Ansty, au centre de l'Angleterre.

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres	à quatre chiffres
858	1932

LA MÉTÉO

DATE: Lundi 6 août 1984
AUJOURD'HUI: Min.: 20° Max.: 30°
ENSOLEILLÉ, CHAUD ET HUMIDE
DEMAIN: AVERSES

32 1 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	15	27	Ciel variab.
Outaouais	20	30	Ensoleillé
Laurentides	15	28	Ensoleillé
Cantons de l'Est	18	30	Ensoleillé
Mauricie	14	29	Ensoleillé
Québec	13	28	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	15	27	Ensoleillé
Rimouski	13	26	Ciel variable
Gaspésie	14	26	Ensoleillé
Baie-Comeau	14	23	Ensoleillé
Sept-Iles	14	23	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	12	19	Nuageux
Edmonton	16	28	Orages
Regina	16	31	Ensoleillé
Winnipeg	18	32	Ensoleillé
Toronto	19	30	Ciel variable
Fredericton	15	28	Ensoleillé
Halifax	14	23	Ensoleillé
Charlottetown	15	26	Ensoleillé
Saint-Jean	12	22	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	21	30	N.-Orléans	18	29
Buffalo	14	26	Pittsburgh	18	25
Chicago	21	31	S. Francisco	18	26
Miami	26	32	Washington	16	27
New York	24	31	Dallas	19	32

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	14	21	Madrid	16	30
Athènes	20	31	Moscou	14	24
Acapulco	24	31	Mexico	13	22
Berlin	15	25	Oslo	15	19
Bruxelles	13	22	Paris	12	24
Buenos Aires	8	18	Rome	19	33
Copenhague	15	21	Séoul	25	32
Genève	19	23	Stockholm	18	23
Hong Kong	25	28	Tokyo	27	32
Le Caire	21	34	Trinidad	28	32
Lisbonne	15	24	Vienne	15	30
Londres	14	20			

ROSEMONT

SUITE DE LA PAGE A 1

vrier 132 voix et M. Bricault 123 voix. Si celui-ci avait appuyé Mme Chevrier, la candidate francophone aurait été élue mais M. Bricault n'a pas toléré le fait qu'un certain establisnment soit venu lui ravir le vote francopohone et se rallia plutôt à son adversaire italo-canadien.

Il faut dire que le sénateur Rizzuto, présent sur l'estrade, est influent non seulement au sein de la communauté italienne, mais ausi au sein du Parti libéral. N'a-t-il pas été le responsable de la dernière campagne de financement des libéraux fédéraux au Québec ?

M. Rizzuto s'était amené avec le ministre Francis Fox et le député Jacques Olivier pour appuyer ouvertement, eux, M. Sciascia.

Il y avait donc manifestement division au sein de la députation libérale sur l'appui à donner à l'un ou l'autre candidat à cette assemblée de mise en nomination. Le député Jean-Claude Malépart, également présent sur les lieux, s'est d'ailleurs élevé contre ces pratiques.

Strictement neutre, il a déclaré que les dirigeants du parti, les députés et les ministres devraient faire confiance aux militants d'un comté et ne pas s'en mêler, surtout quand ledit comté n'est pas le leur. Mais M. Joyal qui, la semaine dernière, avait appuyé la candidate de Langelier, Mme Ivers, ne l'entend pas ainsi, alléguant qu'aucun règlement du parti n'empêche pareil appui.

Vers 18 heures, cinq heures après le début de l'assemblée tenue dans une salle où la température était torride, les Italo-Canadiens étaient en délire : M. Sciascia l'emportait finalement par 214 voix contre 148 voix. Beaucoup des partisans de M. Bricault avaient quitté la salle après le premier tour et le ralliement de celui-ci.

Visiblement déçu, le député sortant, Claude-André Lachance, et le président de l'association de comté, Johnny Faratro, ont appuyé officiellement le vainqueur, Mme Chevrier donnant l'exemple en appelant tout le monde au ralliement contre les conservateurs.

Mais M. Lachance a déclaré à LA PRESSE qu'il avait, de toute façon, décidé de ne pas faire campagne et il semble bien que la défaite de sa candidate, hier après-midi, marque la fin de sa carrière politique.

Une vie de passions comme au cinéma

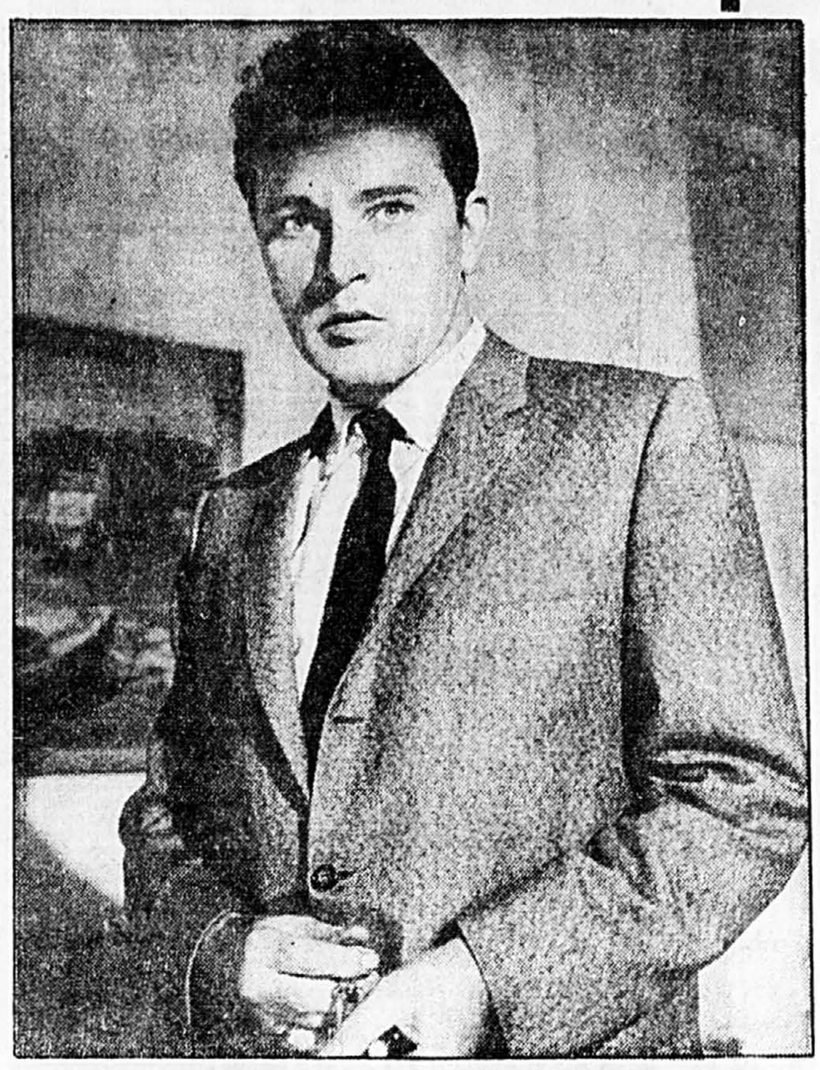

photothèque LA PRESSE

Talentueux, choyé par un physique attirant, Richard Burton arriva au cinéma fort d'une expérience théâtrale importante. Hollywood ne pouvait trouver mieux. On le voit ici dans une scène de « The Bramble Bush », sorti en 1959.

En 35 ans de carrière au cinéma, il a tenu un rôle dans 52 films

LOS ANGELES (AP) — Au cours d'une longue carrière cinématographique de 35 ans, commencée avec *The Last Days of Dowlyn* en 1948, Richard Burton a tenu un rôle dans 52 longs métrages, dont trois faits spécialement pour la télévision. Il avait de plus terminé cette année le tournage d'une nouvelle version de *1984*, d'après le roman de George Orwell, et les travaux préliminaires au prochain, *Wild Geese II*, étaient en cours. Voici la liste chronologique de ses films :

1. *The Last Days of Dowlyn*, 1948.
2. *Now Barabbas Was a Rob ber*, 1949.
3. *On the Waterfront*, 1950.
4. *The Woman with No Name*, 1950.
5. *Green Grow the Rushes*, 1951.
6. *My Cousin Rachel*, 1952.
7. *La tunique*, 1953.
8. *The Desert Rats*, 1953.
9. *Prince of Players*, 1954.
10. *The Rains of Ranchipur*, 1955.
11. *Alexandre le Grand*, 1956.
12. *Seawife*, 1957.
13. *Amère victoire*, 1958.
14. *Look Back in Anger*, 1959.
15. *The Bramble Bush*, 1959.
16. *Ice Palace*, 1960.
17. *The Longest Day*, 1962.
18. *Cléopâtre*, 1962.
19. *Hôtel international*, 1963.
20. *Becket*, 1964.
21. *La nuit de l'iguane*, 1964.
22. *The Sandpipers*, 1965.
23. *L'espion qui venait du froid*, 1965.
24. *Qui a peur de Virginia Woolf?*, 1966.
25. *The Taming of the Shrew*, 1967.
26. *Dr. Faustus*, 1967.
27. *The Comedians*, 1967.
28. *Boom*, 1968.
29. *Where Eagles Dare*, 1968.
30. *Candy*, 1968.
31. *Staircase*, 1969.
32. *Anne of the Thousand Days*, 1970.
33. *Raid on Rommel*, 1971.
34. *Villain*, 1971.
35. *Under Milk Wood*, 1971.
36. *L'assassinat de Trotsky*, 1972.
37. *Hammersmith is Out*, 1972.
38. *Bluebeard*, 1972.
39. *Divorce His, Divorce Hers*, 1973 (Télé).
40. *Massacre in Rome*, 1974.
41. *The Klansman*, 1974.
42. *Le Voyage*, 1975.
43. *Brief Encounter*, 1975 (Télé).
44. *Exorcist II: The Heretic*, 1977.
45. *Equus*, 1977.
46. *The Medusa Touch*, 1978.
47. *The Wild Geese*, 1978.
48. *Sgt. Steiner*, 1978 (Télé).
49. *Absolution*, 1981.
50. *Tristan et Iseult*, 1981.
51. *Circle of Two*, 1981.
52. *Wagner*, 1983.

La bouteille et les femmes apportèrent à Richard Burton opulence et notoriété

d'après UPI et AFP

Talentueux, choyé par un physique attirant, Richard Burton aurait pu succéder à sir Lawrence Olivier comme meilleur acteur britannique. Mais il en a décidé autrement.

Sa vie fut aussi riche en drames et passions que les rôles qu'il incarna au cinéma et au théâtre : sa vie tumultueuse et ses démêlés conjugaux auront presque fait oublier qu'il fut l'un des plus grands comédiens britanniques d'après-guerre.

De ce grand acteur, mort hier à Genève, le grand public se souviendra de ses cinq mariages, presque tous ruinés par la dive bouteille, dont deux fois avec la même femme : Elisabeth Taylor, qu'il épousera une première fois le 15 mars 1961 à Montréal puis le 10 octobre 1975 au Botswana. De 1962 à 1972, ils tourneront ensemble une douzaine de films, dont *Qui a peur de Virginia Woolf?* en 1966, qui leur a valu d'être en lice pour un Oscar, que seule Miss Taylor remporta.

Né le 10 novembre 1925 à Pontrhydfenin au pays de Galles, Richard Jenkins est le 12ème d'une famille de 13 enfants. Il décide d'adopter le nom de Burton en l'honneur du précepteur de qui il a tout appris, de l'élocution aux bonnes manières.

Richard Burton ne se contentera jamais que la critique porte aux nues ses talents exceptionnels d'acteur. Il recherche l'opulence et la notoriété, que ses sca-

photos AP

Cléopâtre. Ce seul nom suffit à évoquer l'antique histoire d'amour dont la reconstitution au cinéma réunit le couple Burton-Taylor.

breuses aventures sentimentales et ses beuveries légendaires ont fini par lui fournir.

Obsédé par la recherche de quelque absolu, il n'avait cure de la richesse, de la renommée et d'être marié aux plus belles femmes. Il voulait être riche comme Crésus, gaspillant ses talents à jouer dans n'importe quel navet pourvu que la paye soit bonne. Il ne se contentait pas d'épouser de véritables déesses, adulées par la foule, il voulait toutes les femmes, ce qui a conduit à la ruine ses cinq mariages.

Tournant

La rencontre, en 1964 sur le plateau de tournage de *Cléopâtre*, de cet homme au physique athlétique et de cette femme reine du cinéma marquera leur existence et celle de toute une génération de fans, qui suivront tout au long de leur vie les moindres soubresauts de la vie du couple Burton-Taylor, peut-être le plus connu de l'histoire moderne.

Lauréat d'une bourse d'Oxford, Richard Burton s'enrole en 1945 dans la Royal Air Force. Déjà, ses six pieds et ses yeux verts font tourner les têtes des jeunes filles.

Après un séjour de deux ans dans l'aviation, il monte sur la scène, où il interprétera plusieurs rôles au théâtre. C'est en 1948 qu'il retient l'attention des critiques pour son rôle dans la pièce *The Lady's Not For Burning* de l'auteur Christopher Fry.

Sa renommée le conduit tout droit à Broadway, où la critique américaine l'encense. Il tient quelques rôles dans d'autres pièces newyorkaises et il accepte de jouer dans quelques films de Hollywood, notamment aux côtés d'Olivia de Havilland dans *My Cousin Rachel*.

De retour en Angleterre, il interprète *Hamlet*, que d'aucuns trouvent simplement génial. À Londres comme à New York, le public l'acclame dans ses interprétations de Shakespeare.

Camelot

C'est son rôle dans la pièce musicale *Camelot* en 1960 qui constitue un point tournant de sa carrière et de sa vie. La 20th Century Fox lui donne à jouer un rôle avec Elisabeth Taylor dans *Cléopâtre*. Sa vie ne sera plus jamais la même.

Deux semaines après leur première scène d'amour au cinéma, en janvier 1962, une rumeur persistante s'échappe des plateaux de tournage : Richard et Elisabeth ne font pas que jouer la comédie, ils s'aiment vraiment.

Mme Taylor, qui en était à son quatrième mariage, avait déjà l'expérience de la vie de couple. Plus « stable », son compagnon de scène avait épousé en 1949 une ravissante compatriote, Sybil Williams, dont il avait eu deux enfants, Kate et Jessica.

Les folles amours du couple les conduisent tout droit chez le notaire, d'abord pour divorcer de leur époux respectif, puis pour convoler en justes noces.

Par son mariage avec Elisabeth Taylor, Richard Burton ne partage pas seulement son lit, mais ses cachets, qui font un bond de $150 000 au million de dollars. Ils feront 12 films ensemble. Il se trouve huit fois en nomination pour un Oscar, qu'il ne remportera jamais.

Et le couple ne cesse de faire parler de lui. Rien n'est trop beau pour le roi et la reine du cinéma. Il lui offre de somptueux bijoux — dont le fameux diamant Krupp pour $305 000 et le diamant Cartier de $1 million. Ils dépensaient $700 000 par année, plus qu'Onassis.

Divorces

Mais les sautes d'humeur, les caprices et l'alcool mènent le couple au divorce, en 1974 et en 1975. En 1976, Burton épouse Susan Hunt, ancienne cover-girl de 28 ans, qui ramène le terrible acteur à une vie plus sage. Le mariage dure six ans.

En juillet 1983, alors qu'il joue dans *Private Lives*, avec pour partenaire Liz Taylor, il prend pour épouse Sally Hay, 35 ans, ancienne assistante de production de la chaine anglaise BBC.

À défaut d'admettre ouvertement qu'il était alcoolique, Richard Burton a déclaré devant les caméras de télévision : « Je ne suis pas certain d'être alcoolique, mais si je ne le suis pas encore, je suis tout près ».

L'appât du gain l'empêchait de résister aux offres de n'importe quel producteur : « Je suis tellement faible quand vient le temps de dire non », racontera-t-il. En 1976, lors du tournage du film *Equus* à Toronto, il déclare : « C'est mon 71e film, mais je ne me souviens que de 48 ». Certains ne sont d'ailleurs jamais sortis des salles de montage.

archives LA PRESSE

Il y a vingt ans, Liz Taylor se remariait pour la quatrième fois et à Montréal en plus : la nouvelle faisait la « une » de l'édition de LA PRESSE du 16 mars 1964. Le nom de son nouveau mari : Richard Burton. Les péripéties de leur vie conjugale allaient défrayer les manchettes au cours des dix années suivantes.

En 1970, Burton tourna, avec la Montréalaise Geneviève Bujold, le film « Ann of the Thousand Days ». On les voit ici en train de se détendre lors d'une pause avant le tournage d'une scène.

photothèque LA PRESSE

BURTON

SUITE DE LA PAGE A 1

avait complètement cessé de boire et il était de très bonne humeur », a-t-il raconté.

À Pontrhydfenin, où Richard Burton est né le 10 novembre 1925, les habitants du petit village ont appris la nouvelle avec stupeur. Deux de ses soeurs, qui y vivent toujours, ont appris la nouvelle en sortant de l'église. Leur frère Verdun était venu les chercher. Selon elles, Richard Burton voulait être enterré dans ce village, au nord de Port Talbot, où il ne manquait pas de revenir à chacun de ses passages en Grande-Bretagne.

Une plaque signale la modeste maison où il était né au centre du village où dimanche, tous les rideaux étaient tirés aux fenêtres des demeures de cette communauté restée très unie.

À Londres, sir Lawrence Olivier, maintenant âgé de 77 ans, a déclaré que la mort de Richard Burton « est une grande tradégie pour le monde du théâtre et du cinéma et pour le public ».

De son côté, l'actrice britannique Gemma Craven, qui tient le principal rôle féminin dans *La vie de Wagner* tourné avec Burton en 1982, a déclaré qu'elle « était absolument ébranlée par la mort de Richard Burton. Il avait été assez gentil pour me téléphoner pour me réconforter au moment de mon divorce. Il m'avait dit qu'il avait eu l'expérience de ce genre de choses », puisqu'il avait pris épouse cinq fois dans sa vie.

Liz Taylor

À Los Angeles, l'actrice Elisabeth Taylor s'est effondrée en apprenant la mort de Richard Burton. De l'homme qu'elle a épousé deux fois, elle avait déjà déclaré : « Richard est un homme terriblement sexy, il a en lui cette espèce d'essence de la jungle que l'on sent intuitivement ».

Auparavant, à Hollywood, un porte-parole de l'actrice avait indiqué que Mme Taylor était trop émue pour pouvoir répondre aux journalistes. « Elisabeth et les enfants sont très secoués par la mort de M. Burton et ils ne peuvent rien dire pour le moment », a déclaré Mme Chen Sam.

Eva Marie Saint, qui a joué la femme de Burton dans *The Sandpiper* en 1964, s'est dit profondément attristée par la mort de Richard Burton. À l'époque, a-t-elle raconté, « Liz et Richard venaient juste de s'unir, ils avaient l'air de véritables tourtereaux ».

« Nous avons perdu un de nos plus grands acteurs », a pour sa part affirmé l'acteur Victor Mature, qui a jouté avec Richard Burton dans *The Robe* en 1953. « Il avait du charme, a-t-il ajouté, et c'était un super-professionnel, un monstrueux perfectionniste. Il voulait que tout soit pafait. »

L'acteur Charlton Heston, bien qu'il n'ait jamais joué avec Burton, a déclaré qu'il avait longtemps été un admirateur de ses énormes talents et a ajouté que l'acteur britannique avait été considéré avec justesse comme l'héritier de Lawrence Olivier.

L'actrice Olivia de Havilland, interviewée par téléphone de Hollywood, s'est déclarée affreusement désolée de la disparition de l'acteur. « Il avait, a-t-elle dit, un talent très original. C'était un homme remarquable, un acteur splendide, mais un esprit plutôt tourmenté. »

Ne manquez pas
le mercredi 8 août 1984
le tirage du concours
«DEVENEZ MEMBRE DE L'ÉQUIPAGE SOFATI/SOCONAV QUÉBEC»

Le nom du gagnant du concours sera dévoilé au cours de l'émission Midi-Soleil, animée par Pierre Marcotte entre 12h15 et 13h45, à l'antenne de Télé-Métropole.
SOYEZ À L'ÉCOUTE LE MERCREDI 8 AOÛT!
la presse 100 ans
cjms
ctm 10 MONTREAL

ÉLECTIONS 84

SPRINT ÉPOUSTOUFLANT À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Turner décide de prendre les bouchées doubles

OTTAWA — Maintenant que les sondages le donnent perdant, John Turner a décidé de prendre les bouchées double d'ici à la fin de la campagne électorale.

Le chef libéral entreprend cette semaine un sprint époustouflant et pourrait bien, à compter de mercredi, ne pas revenir à Ottawa avant le 4 septembre a indiqué hier un porte parole de son cabinet.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Ébranlé par le sondage du réseau CTV qui le place a neuf points derrière les conservateurs, M. Turner a accepté la démission samedi du directeur de sa campagne, M. Bill Lee. Il a aussitôt désigné le sénateur Keith Davey à la tête de l'organisation libérale.

Celui-ci a dirigé les quatre dernières campagnes des libéraux et s'est acquis une réputation discutable chez certains dirigeants du parti. Au cours de la course au leadership, M. Turner disait d'ailleurs qu'il n'y aurait plus de manipulateurs comme lui qui prendraient les décisions à la place des gens élus.

M. Lee avait par contre dirigé, avec le succès que l'on connait, la lutte de M. Turner contre son rival Jean Chrétien. Il en était cependant à sa première tentative à la direction d'une campagne en vue des élections générales et faisait l'objet de nombreuses critiques.

Un vieux libéral a affirmé hier qu'il était plus simple de convaincre 3 000 libéraux que 12 millions d'électeurs. Nous aurons de la difficulté à gagner maintenant, a-t-il dit.

Il est rare qu'un parti change de capitaine au milieu de la course et tout indique que M. Turner l'a fait parce qu'il sentait les élections lui glisser entre les mains.

Ne s'accordant aucun moment de répit au cours du prochain mois, il sera en tournée sept jours par semaines. Ce matin, par exemple, il se rend à Mont-Joli, Rimouski et Rivière-du-Loup.

Mardi, il passe par Gaspé et s'arrête à l'Île-du-Prince-Edouard où il prêtera main-forte à son ministre Bennett Campbell dont le siège est menacé.

Par la suite, après une brève journée à Ottawa, M. Turner fait campagne en Ontario avant de s'en aller passer le week-end en Colombie-Britannique. Du moins selon les indications fournies par la permanence libérale qui semblait hier soir modifier d'heure en heure le programme du chef.

Les libéraux espèrent que le changement de style de sa campagne et le retour du vieux routier Keith Davey, suffiront à redressser la situation.

Si on comprend que M. Turner se soit reposé dimanche au bord du Lac Mousseau avant d'entreprendre le sprint final, on s'explique mal pourquoi M. Davey en a fait autant.

Un porte parole du parti, M. Brian Smith, a pourtant affirmé hier que M. Davey avait pris congé et qu'il serait au bureau ce matin. Il s'est dit incapable de nommer ceux qui seront ses proches conseillers et adjoints.

En claquant la porte samedi, M. Lee a drainé dans son sillage le directeur exécutif du parti, Mme Sandra Severn et le directeur des politiques, M. Gordon Kaiser. Son adjointe, Mme Eloise Wallenr, a également abandonné l'organisation libérale.

Téléphoto CP

Le premier ministre Turner semble indiquer à son nouvel organisateur en chef, Keith Davey, quel chemin prendre.

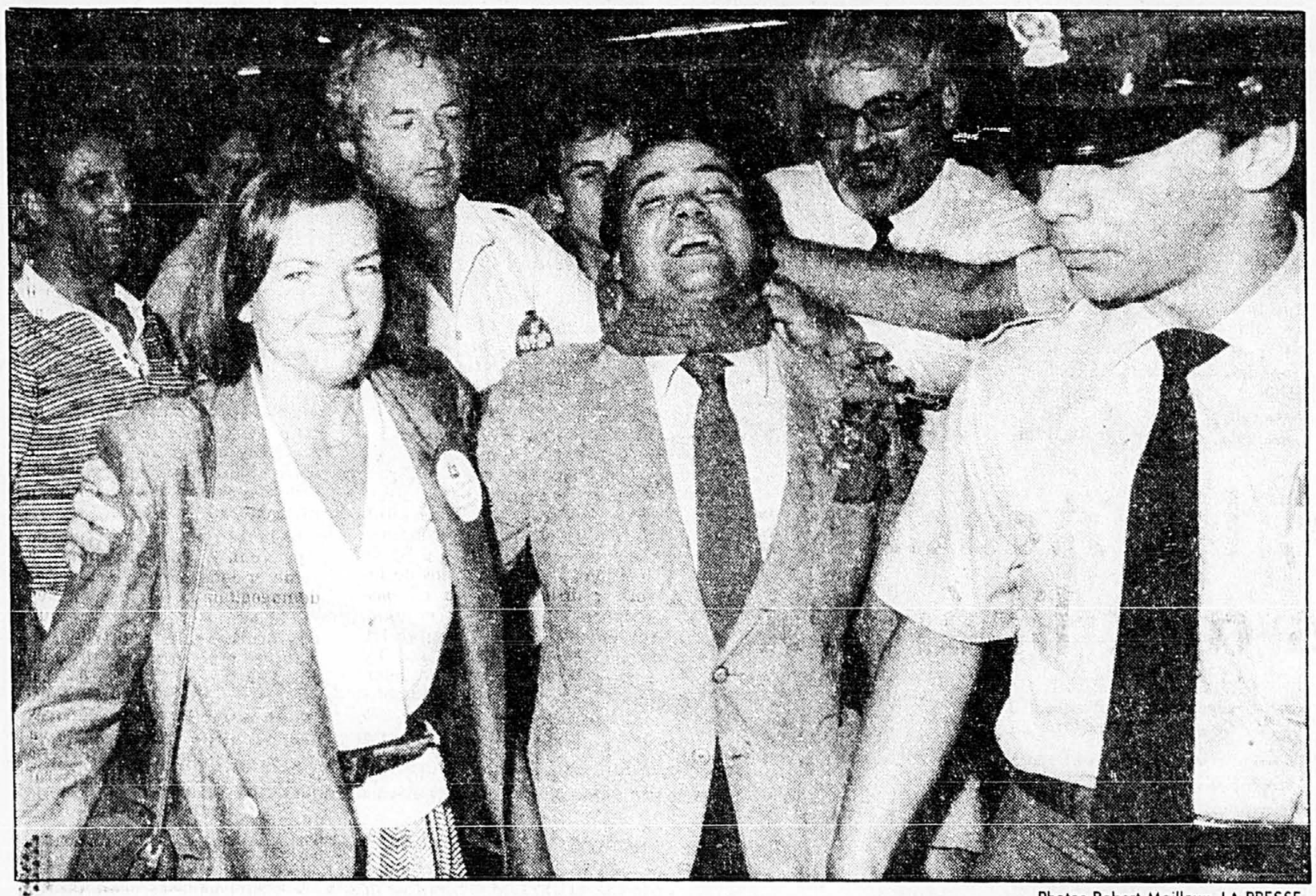

Photos Robert Mailloux, LA PRESSE

Mme Chevrier, à gauche, a donné l'exemple en incitant les militants libéraux à se rallier derrière le vainqueur.

Les travailleurs d'élection étaient peu nombreux hier

Est-ce la canicule ou le sondage CTV qui a abasourdi les travailleurs des partis politiques ? Le fait est qu'ils étaient peu nombreux à tenir le fort au cours du week-end.

MARTHA GAGNON

Sur 25 appels téléphoniques à différents comités d'organisation de Montréal et des environs, LA PRESSE a obtenu seulement six réponses, entre 15 heures et 17 heures, hier. Même les permanences des partis conservateur et libéral étaient presque désertes. Il n'y avait qu'à Rosemont où ça grouillait de monde à l'assemblée d'investiture libérale.

Il semble que les bénévoles, les organisateurs et même les chefs, qui avaient réduit volontairement leurs activités durant les deux derniers jours, aient décidé de souffler un peu avant d'entreprendre l'étape la plus importante de la campagne. La belle température a diminué l'ardeur des troupes. Après tout, il reste encore un mois avant les élections.

La publicité des partis politiques qui doit débuter aujourd'hui soulèvera peut-être un nouvel enthousiasme. En attendant, c'est la fièvre estivale beaucoup plus que la fièvre électorale. Hier, la grande ville était engourdie ; seuls quelques touristes américains se promenaient tranquillement dans le *Vieux*.

« Vous savez, il faut être brave et un peu *fou* pour oser parler politique à des gens qui se font bronzer autour de leur piscine ou qui s'amusent dans les parcs. Une campagne électorale l'été ce n'est pas facile », explique Mme Madeleine Boisclair, travailleuse bénévole pour le candidat conservateur Vincent Della Noce.

Mme Boisclair a passé la fin de semaine au comité de Duvernay. Serveuse dans un restaurant, elle travaille toute la semaine et consacre ses jours de congé à la politique. Son mari, Pierre Després ainsi que sa fille, Nathalie, sont eux-aussi dans le bain. Toute la famille a la piqûre !

Un autre mordu, M. Jean-Guy Martin, employé à la Commission scolaire de Montréal, a assuré la permanence au comité du libéral Jean-Claude Malépart, dans le comté de Sainte-Marie, durant le week-end. « Etant célibataire, j'ai tout le loisir de m'adonner à mon *sport favori* : la politique. J'aime ça, j'en fais depuis 20 ans. Qu'il fasse chaud ou froid, l'été ou l'hiver, je suis disponible. »

Dans Gamelin, c'est Mme Diane Lemaire, du comité libéral, qui répond au téléphone. Pour elle, la campagne électorale c'est un peu des vacances. Elle en raffole bien que ce soit sa première expérience. « J'avais le goût de m'impliquer, de vivre ça de très près. Je travaille pour le Parti, pour mon pays et bien sûr, pour Lise Thibault. »

Même si elle doit travailler dans des conditions difficiles, le local n'étant pas climatisé, Mme Gaby Marchand, du comité libéral de Laval-des-Rapides, ne se plaint pas. Hier après-midi, sa grande préoccupation était de coller les affiches dans la vitrine de la permanence pour faire « une belle surprise » à Raymond Garneau, qui faisait campagne à l'extérieur.

« C'est la première fois que je participe à une campagne électorale en pleine saison estivale. Il y a des jours où la tentation est grande mais l'amour de la politique l'emporte », dit-elle en soupirant. La chaleur est accablante dans cette ancienne pharmacie transformée en local politique.

M. Sylvain Villiard, avocat, travaille pour le candidat conservateur Lawrence Hannigan, dans Laval-des-Rapides. Il était à son poste, hier. « Ça fait trois ans que je n'ai pas pris de vacances, je puis encore laisser passer un autre été. Faire de la politique c'est une façon comme une autre de m'engager socialement. Certains préfèrent les clubs Richelieu ou Optimiste, moi c'est le club politique. »

Jean-Noël Deguise, travailleur bénévole dans le comté de Richelieu, a lui aussi, consacré sa fin de semaine à aider le candidat conservateur Louis Plamondon. « La canicule ne nous dérange pas trop. Au contraire, c'est plus facile de parler au gens, on n'a pas à cogner aux portes. On n'a qu'à « faire les balcons et les pelouses » ». Quand on aime la politique, on trouve toujours un bon côté...La saison est toujours idéale.

ROSEMONT

La victoire du « monde ordinaire » contre l'appareil du Parti libéral

Comme la semaine précédente dans Lachine, l'assemblée d'investiture libérale, hier après-midi dans Rosemont, a été qualifiée par bien des militants libéraux comme la victoire du « monde ordinaire » contre l'appareil du parti.

ANDRÉ NOËL

Malgré une chaleur étouffante, près de 1 000 personnes se sont rassemblées dans le sous-sol de l'église Saint-Marc, sur la rue Beaubien, la plupart pour faire triompher un des deux candidats de la région contre Me Marie Chevrier, l'avocate de Westmount parachutée dans la circonscription quelques jours plus tôt.

« On n'en veut pas de leur candidate parachutée à la dernière minute », a expliqué Mme Nicole Blouin, une partisane de M. Bricault qui a voté pour M. Sciascia au deuxième tour.

« Rosemont est capable tout seul de se trouver un candidat de la région. Ça faisait seulement une semaine que Mme Chevrier préparait l'assemblée, alors que Bricault et Sciascia ont travaillé pendant des mois. »

Son mari, M. Roland Roy, n'a pu voter même s'il a acheté une carte de membre du Parti libéral au printemps dernier. L'association locale n'a en effet accordé le droit de vote qu'à 500 des 2 500 membres recrutés par MM. Bricault et Sciascia.

« C'est plutôt frustrant, a soupiré M. Roy. Il y a eu quelque chose de pas correct dans le ballotage. »

Gilles Gauvin, un organisateur du comité Bricault, a soutenu que les gens de la circonscription ne pouvaient pas voter pour une candidate « complètement de l'extérieur ».

« Comment aurait-elle pu comprendre nos problèmes sans jamais avoir mis les pieds dans le comté ? », s'est-il demandé.

« J'aurais évidemment préféré Bicault, a opiné une de ses camarades, Raymonde Filion. Mais mieux valait Sciascia, un gars de chez nous, à une dame parachutée. »

Dans son discours, Me Sciascia a lancé des accusations à peine voilées de racisme envers l'association locale qui lui avait refusé 1 450 membres « sous prétexte qu'ils sont d'origine italienne ».

Si M. Bricault avait uni ses voix à celle de Mme Chevrier pour le faire battre, les tensions auraient été vives entre les communautés italienne et francophone.

« Finalement, c'est beaucoup mieux pour le parti que Bricault ait penché vers Sciascia, a affirmé M. Jean-Claude Malépart, député de la circonscription voisine de Sainte-Marie. Comme ça, on évite une guerre entre Italiens et francophones. »

Franco Orlando, un fan inconditionnel de Me Sciascia, s'est pour sa part surtout réjoui de la « défaite de l'establishment ». « Ça nous prenait un renouveau », a-t-il souligné.

Les partisans de Mme Chevrier, de leur côté, ont reconnu que leur candidate s'était présentée trop tard.

M. Sciascia s'était bien organisé pour pouvoir vaincre l'establishment du parti.

« On pensait qu'elle aurait fait un député de classe, a soupiré Richard Côté, inscrit au PLC depuis 10 ans. Elle avait une bonne expérience. C'est regrettable qu'elle ne soit pas arrivée plus tôt. »

À un coin de rue de la salle surchauffée, un homme affichait une belle neutralité... et un sourire fendu jusqu'aux oreilles. M. Jean-Jacques Ranger, propriétaire des Variétés Ranger, a vendu hier un nombre record d'esquimaux et de boissons gazeuses.

« Si c'était comme ça tous les dimanches, je serais l'homme le plus heureux de la terre ! », a-t-il lancé.

Vidéos érotiques : Mulroney ne savait pas

Le chef conservateur Brian Mulroney ignorait qu'une filiale de Standard Broadcasting, une firme dont il a été l'un des directeurs alors qu'il était en affaires, commercialisait des vidéos érotiques. C'est du moins ce que le président de cette maison de communications a affirmé hier, alors que le chef conservateur a déclaré que toute cette histoire est tellement folichone qu'elle ne mérite même pas d'être commentée.

Cette mise au point est survenue après la publication par l'hebdomadaire montréalais *The Sunday Express* d'un article anonyme faisant état que l'une des filiales de Standard, CTA Video Distributors, de Toronto, vendait entre autres choses du matériel pornographique. Or M. Mulroney a été l'un des directeurs de Standard Broadcasting Ltd de 1979 à 1983.

Selon le président de la Standard, H. T. McCurdy, M. Mulroney n'avait aucune idée des liens existant entre Standard et CTA. Et d'affirmer que cette dernière n'est qu'une très petite division de la compagnie qui ne se rapporte pas directement au bureau de direction de Standard, et que les films qu'elle distribue sont tous approuvés par le Bureau ontarien de la censure.

« Je ne commente pas des choses qui n'en valent même pas la peine » a affirmé pour sa part le chef conservateur, soulignant que « la frivolité de ces allégations devrait être évidente pour tout le monde ».

ÉLECTIONS 84

ÉLECTOGRAMMES

Turner à égalité dans Quadra

■ Il n'y a pas qu'avec sa campagne nationale que le premier ministre Turner éprouve des difficultés.

Son élection dans Vancouver Quadra est en effet encore loin d'être assurée, si on en juge d'après un sondage de Canadian Facts qui le place nez à nez avec son opposant et député conservateur sortant Bill Clarke. Tous deux se retrouvent avec 27 p. cent des intentions de vote exprimées, alors que 21 p. cent des répondants se disent indécis. Ces résultats contrastent avec ceux publiés par le *Vancouver Sun* il y a un moins, lesquels faisaient état d'une avance de onze points pour le chef libéral.

Menée les 30 et 31 juillet, la dernière consultation indique par ailleurs que la présidente du Parti libéral, Iona Campagnolo, traîne légèrement de la patte derrière le conservateur Charles Cook, lui aussi député sortant.

• • •

Un peu d'économie, svp

■ Pour une élection dont le pivot devait être l'économie, on n'en parle décidément pas beaucoup.

C'est du moins que trouvent les responsables de la Chambre de commerce du Canada et du Conference Board, lesquels invitent les leaders libéral et conservateur à expliciter un peu leurs positions. C'est bien beau de parler du patronage et des mains balladeuses du premier ministre Turner mais peut-être faudrait-il se pencher sur les vrais enjeux comme les taux d'intérêt, le dollar, la création d'emploi et le Programme national de l'énergie, estime par exemple Sam Hughes, président de la Chambre de commerce, qui propose un autre débat mais celui-là spécifiquement axé sur l'économie.

L'économiste en chef du Conference Board, Thomas Maxwell, espère lui aussi des propositions concrètes répondant aux vrais problèmes des gens. Créer un programme d'apprentissage pour les jeunes c'est bien joli, fait-il par exemple valoir, mais qu'arrivera-t-il après si, comme en Europe, il n'y a tout simplement pas plus de travail pour eux lorsqu'ils en sortiront qu'il y en avait lorsqu'ils y sont entrés ?

• • •

Menace à l'économie canadienne

■ Le fait d'accorder de la crédibilité aux « affirmations pessimistes » des conservateurs et d'organismes de prévision économique constitue la pire menace à l'économie canadienne, estime le ministre des Finances, Marc Lalonde.

D'après M. Lalonde, les Canadiens « devraient conserver leur calme dans ce monde en difficulté » et réaliser que les gouvernements du monde ne « complotent pas en vue de nuire aux gens ».

Lors d'une entrevue à la station de radio CFGO, d'Ottawa, le ministre a affirmé : « Il est faux de prétendre que le pire va nécessairement se produire ».

M. Lalonde s'est dit en désaccord avec les prévisions du Conference Board du Canada voulant que les taux d'intérêt élevés aux États-Unis bloqueront l'an prochain la croissance économique au Canada.

« Selon moi, les États-Unis prendront des mesures afin de diminuer la pression sur les marchés financiers après leurs élections (novembre) et les taux d'intérêt diminueront », a déclaré le député sortant d'Outremont.

Selon le Conference Board, la croissance économique au Canada sera à peu près nulle, le chômage tournera autour de 12 p. cent tandis que le dollar continuera à chuter et le déficit à augmenter.

MANICOUAGAN

Le « p'tit gars de Baie-Comeau » a une carte majeure dans son jeu

■ SEPT-ÎLES — Brian Mulroney sait qu'il n'aura pas la tâche facile dans Manicouagan. Alors, il ne perd pas son temps en broderies et en figures de style, mais dit carrément à ses électeurs qu'il est de leur intérêt d'élire un député qui sera premier ministre.

C'est le principal message qu'il a véhiculé tout au long de la journée de samedi, alors qu'il a fait le trajet Baie-Comeau-Sept-Îles en s'arrêtant en route dans tous les

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

villages pour transmettre sa bonne nouvelle.

Le chef conservateur est en difficulté parce que André Maltais, réélu en 1980 avec 16 665 voix de majorité, est un jeune député brillant, progressiste (mais pas du type conservateur !) et dévoué qui a fait tout ce qu'il a pu pour sa circonscription. Au local du PC à Baie-Comeau samedi matin, les militants qui attendaient leur chef reconnaissaient volontiers que M. Maltais avait été un « bon député ».

Il est en difficulté aussi parce qu'il a présidé à la cessation des activités de l'Iron Ore qui a eu des conséquences désastreuses pour toutes la région. Il a beau dire que cela s'est fait dans des conditions particulièrement généreuses, il n'en reste pas moins, et ce n'est qu'un exemple, que Sept-Îles a perdu près du tiers de ses habitants en quelques années

Par contre, il a un immense atout dans son jeu dont il a choisi de jouer à fond. Si les conservateurs sont élus au Canada, il n'en tient qu'aux électeurs de Manicouagan de se donner un premier ministre pour député.

Téléphoto CP

Des plongeurs sous-marins de Baie-Comeau avaient trouvé, en fin de semaine, une façon fort originale et, au surplus rafraichissante, de faire campagne en faveur de Brian Mulroney.

Et un premier ministre, leur a-t-il dit sans détour, à Franquelin comme à Baie-Comeau, à Godbout comme à Port-Cartier, ce n'est pas un député ordinaire.

Il a trouvé toute une série de façons de dire plus ou moins directement la même chose : un premier ministre n'a pas à passer par 11 paliers qui risquent de prendre des années ou une éternité ; il n'y a pas 14 paliers de fonctionnaires entre lui et la prise de décision ; il a des moyens de favoriser directement sa circonscritption ; j'aurai des cinq minutes en masse pour régler les problèmes de Manicouagan ; il y aura des gens du comté, des hommes, des femmes, des autochtones, dans mon cabinet, juste à côté de moi, de façon à ce que quand vous m'appellerez, disait-il aux nombreux maires qui l'appuyaient, vous puissiez recevoir une réponse rapide à vos demandes.

Aux maires et aux citoyens qui lui présentent les problèmes de leur région, il se garde bien pourtant de faire la moindre promesse, même quand le coût n'est pas très élevé et la nécessité évidente. Comme à Baie-Trinité où le quai, arraché, a un urgent besoin d'être réparé. Posant à l'homme responsable, il répond plutôt que tous ces problèmes seront étudiés avec diligence et sympathie, ajoutant quand même : « Je n'aurai pas besoin de beaucoup d'études de fonctionnaires pour savoir ce qui est bon pour Manicouagan ».

C'est un argument, il faut le reconnaître, qui a beaucoup d'effet et qui pourrait même lui valoir la victoire si les sondages donnent encore le Parti conservateur grand gagnant à la veille du scrutin. À Sept-Îles, où M. Mulroney, prudent, fait peu campagne bien qu'il y passe deux jours, même les gens qui lui en veulent pour la fermeture de l'Iron Ore se disent que la meilleure façon de relancer l'activité économique dans la région est en effet de se donner un député premier ministre qui aura tout intérêt à se montrer généreux.

Il a aussi une autre belle corde à son arc dont il use à volonté, celle de la fierté. Partout où il passe, Brian Mulroney crie, avec une émotion qui ne paraît pas feinte, et qui fait monter les larmes aux yeux de sa femme Mila, l'attachement qui le lie à ses racines, à Baie-Comeau, à la Côte-Nord.

Il est fier de ce qu'a réussi et de ce que s'apprête à réussir « un petit gars de Baie-Comeau », « issu d'un milieu modeste », et il ne doute pas que ses concitoyens le sont tout autant et voudront participer à son ascension jusqu'au plus haut poste au pays. « J'avais plus de 11 000 voix de majorité dans Central Nova, leur dit-il. Mais je suis revenu ici avec mes gens, leur disant : 'ensemble nous allons bâtir une nouvelle province et nous allons bâtir un tout nouveau Canada' ».

Sa fierté, qui est un peu celle du « parvenu », l'amène même à sombrer dans un populisme assez démagogique : « On a essayé bien du monde, disait-il à Godbout, des professeurs d'université, d'autres, mais jamais le fils d'un électricien de la Côte-Nord ». Ou encore, en promettant de faire siéger le Conseil des ministres dans sa circonscription : « Ça va leur faire du bien. Ils vont sortir d'Ottawa et ils vont voir du vrai monde ».

Malgré Mulroney, les Acadiens demeurent fidèles aux libéraux

— 1 —

CAP-LUMIÈRE — Tout le monde le long de la côte Acadienne connait Ferris Maillet, le vieux pêcheur de homard. C'est une institution à double titre : il a exercé son métier pendant 45 ans et il a été organisateur libéral encore plus longtemps.

Tout naturellement, son fils Jean-Guy a pris la relève en mer. Aujourd'hui, c'est lui qui prépare les cages à homards en vue de l'ouverture de la saison, le 10 août prochain.

GILLES PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

En politique cependant, Jean-Guy, ne veut plus continuer la tradition, il menace même de changer de parti « si ça continue ».

« Je croyons qu'il va voter du bon bord quand même » dit son père. Chose certaine, il ne fera pas la campagne électorale cette année. Il est mécontent de la politique des pêches d'Ottawa et n'aime guère le nouveau candidat libéral, Fernand Robichaud.

« Il est pas smatte, lance Jean-Guy, il ne connait rien à la pêche et il ne peut pas remplacer Roméo Leblanc (l'ancien ministre) comme ça ».

Avec la sérénité d'un vieux loup de mer, Ferris Maillet laisse passer la bordée de son fils sans broncher. Une fois seul par contre, il admet avoir lui aussi perdu le feu sacré.

« Je ne travaillerai pas autant cette année, dit-il, je me trainerai les pieds ». Au fond, Ferris a autant de raison que les jeunes d'être insatisfait, mais son habitude partisanne est plus enracinée.

Dans sa circonscription de Westmorland-Kent, où les Acadiens comptent pour 65 p. cent de la population, on a élu des libéraux sans interruption depuis 50 ans, même lors de la formidable vague Diefenbaker de 1958.

L'Acadie de l'époque était encore plus rouge que le Québec en politique fédérale. Pendant que Duplessis contribuait à faire élire 50 conservateurs chez-nous, les

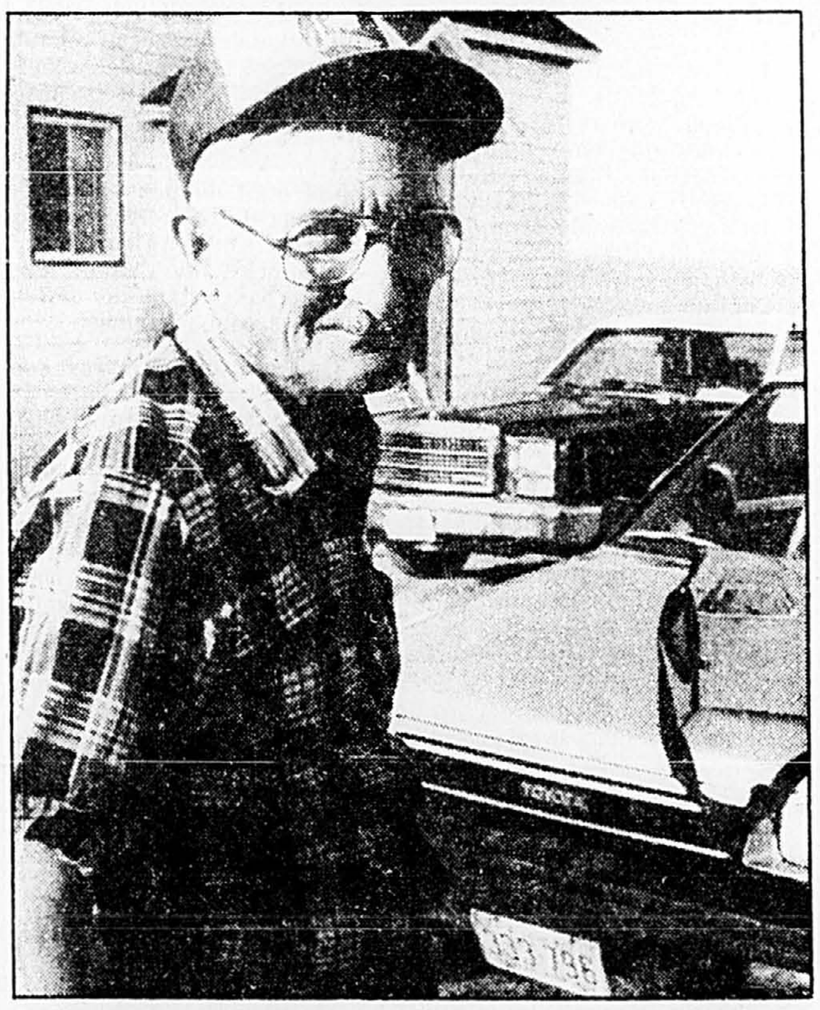

Photo LA PRESSE

Ferris Maillet admet qu'il a fini par perdre le feu sacré envers les libéraux.

quatres comtés à majorité acadienne n'en laissaient passer aucun.

La circonscription de Gloucester, qui englobe la péninsule acadienne et les villes de Caraquet et Tracadie, compte 80 p. cent de francophones. Restigouche en a 67 p. cent et Madawaska-Victoria, 75 p. cent.

Aucun de ces quatre fiefs libéraux n'est menacé, même avec l'arrivée de Brian Mulroney. Les conservateurs le reconnaissent d'ailleurs ouvertement.

Le premier ministre de cette province, M. Richard Hatfield, a indiqué À LA PRESSE que son parti espérait arracher deux sièges aux libéraux, mais dans le sud du Nouveau-Brunswick, là où les acadiens sont nettement minoritaires.

Les hommes de Brian Mulroney espéraient profiter de la percée des conservateurs provinciaux en territoire acadien, mais M. Hatfield n'y croit pas beaucoup.

« Je ne sais pas si notre vote est transférable, dit-il, ce n'est plus comme cela aujourd'hui ». Ses ministres semblent partager son avis. Deux d'entre eux qui lorgnaient vers Ottawa, M. Jean Gauvin et Jean-Maurice Simard, ont depuis renoncé à l'aventure.

Ministre des Pêches dans le gouvernement Hatfield, M. Gauvin n'a pas cru sage d'affronter son nouvel homologue fédéral, M. Herb Breau, dans la circonscription de Gloucester. Numéro deux chez Hatfield, M. Simard craint de son côté l'humiliation aux mains d'un nouveau venu.

La principale industrie du pays Acadien demeure la pêche, exception faite du comté agricole de Madawaska-Victoria. Mais en dépit de la position prédominante de l'Union des pêcheurs des Maritimes, le Nouveau parti démocratique ne parvient pas à se tailler une place.

Le président de l'Union, M. Gilles Thériault, un ancien candidat du Parti Acadien, avoue que son syndicat ne peut rien faire pour le NPD.

« Nous faisons partie du Congrès du travail du Canada mais contrairement à celui-ci, nous n'appuyons aucun parti politique » dit-il.

Selon M. Thériault, « les Acadiens ont fait le même cheminement politique que les Québécois. Ils ont donc les mêmes raisons historiques d'appuyer les libéraux et de se méfier des conservateurs ».

L'affaire Riel, la conscription et les prises de position hostiles aux francophones de certains députés du PC ont creusé un fossé dificile à combler.

« Mulroney est plus intéressant que Turner pour les Acadiens, dit-il, mais il n'a pas réussi à dénicher des candidats forts. Au mieux, il augmentera le vote du PC dans ces comtés ».

Au lendemain du scrutin de 1980, le président des élections a dressé une carte en couleur des forces politiques.

Une ligne en diagonale, rejoignant Grand Sault et Moncton coupe le Nouveau-Brunswick en deux. Une partie rouge et Acadienne au nord, une partie bleue et loyaliste au sud.

Personne ici ne se hasarde à prédire que cette ligne disparaitra.

DEMAIN : Au pays du maire Jones

SONDAGE GALLUP

Turner plus populaire que Mulroney avant la campagne électorale

■ Dans un sondage effectué environ deux semaines après la Convention du Parti libéral et avant le déclenchement de nouvelles élections, les électeurs canadiens favorisaient M. John Turner comme premier ministre plutôt que le conservateur Brian Mulroney ou le néo-démocrate Ed Broadbent.

Dans l'ensemble du pays, 39 p. cent des gens optaient pour M. Turner, comparativement à 22 p. cent pour Brian Mulroney et 10 p. cent pour M. Broadbent. Cependant, 11 p. cent des électeurs n'avaient confiance en aucun de ces trois hommes et 16 p. cent ne voulaient pas se prononcer.

La question posée était la suivante :

« Quels que soient vos penchants politiques et en ne pensant qu'aux individus, quel est l'homme qui selon vous ferait le meilleur premier ministre du Canada — John Turner, Brian Mulroney ou Ed Broadbent ? »

Comme l'indique le tableau ci-dessous, M. Turner était le favori aussi bien chez les jeunes que chez les personnes âgées, chez les femmes que chez les hommes, chez les francophones, les anglophones que chez les allophones.

	Turner	Mulroney	Broadbent	Aucun	Indécis
Dans l'ensemble	39%	22%	10%	11%	16%
Sous-ensembles :					
Selon le sexe					
Hommes	36	21	12	15	13
Femmes	41	20	9	12	18
Selon l'âge					
De 18 à 29 ans	35	20	15	15	16
De 30 à 49 ans	38	21	8	16	14
50 ans et plus	43	21	8	10	18
Selon la langue					
Anglophones	36	23	13	13	14
Francophones	43	20	5	16	17
Allophones	43	19	8	10	21

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 057 interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, entre les 28 et 30 juin. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

CAHIER SPÉCIAL
Super action CENTRE-VILLE
Publié le mercredi 22 août prochain, ce cahier vous présentera tous les avantages du centre-ville de Montréal.
DATE DE TOMBÉE: LE VENDREDI 10 AOÛT
Réservez dès maintenant:
Publicité générale: (514) 285-7306
Publicité de détail: (514) 285-6874
la presse 100 ans

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Ah! le patronage

Voici une intervention plutôt inusitée et qui ne manquera pas de faire réfléchir: un étudiant québécois de 19 ans, ardent militant libéral, réformiste exigeant, opposé fermement à toute forme de patronage, écrit avec sérénité dans la page voisine que les nominations politiques faites par M. Trudeau avant son départ ne relèvent pas du patronage et que le seul scandale de cette affaire se trouve dans l'indignation excessive de la presse et de l'Opposition.

Ce jeune homme, Christian Nolin, s'est présenté à LA PRESSE pour s'expliquer. Notre collègue Gilbert Lavoie a rendu compte en partie de son propos dans l'édition de vendredi. On lira ce matin un extrait du texte qu'il comptait lire publiquement au cours d'une conférence de presse donnée par M. André Ouellet, à Longueuil le 2 août. Quand le ministre a voulu donner la parole à Christian Nolin, il était déjà tard et les journalistes étaient partis. La vérité est que les libéraux, très embarrassés par ces histoires, ne veulent plus en parler. Le problème n'en demeure pas moins réel.

Ce qui étonne donc, c'est que le jeune Nolin, malgré son esprit réformiste, tient cette pratique ancienne pour normale et équitable. Il retient même la notion de «mérite». Ayant bien travaillé pour l'État, ces hommes reçoivent, en guise de récompenses, des fauteuils au Sénat, des postes au sein d'organismes publics et des missions diplomatiques. Certes, dit-il, ils sont tous libéraux, mais quoi de plus naturel pour un pouvoir libéral que de favoriser des libéraux? Sait-il qu'il résume de la sorte la définition même du favoritisme en politique, c'est-à-dire l'octroi d'un poste ou l'attribution d'une faveur à une personne en raison de considérations partisanes.

Convenons que cet usage remonte à l'origine du monde, mais ce n'est pas d'un jeune idéaliste, fût-il libéral, qu'on attendait une pareille apologie.

Christian Nolin a raison sur un point: la presse de ce pays, toujours si vertueuse, et l'Opposition conservatrice, qui l'est davantage encore, ont poussé l'indignation à l'excès. Comme s'il n'y avait jamais eu auparavant de nominations semblables au Sénat, ou dans les commissions fédérales, ou dans les capitales d'Europe.

Le patronage, puisqu'on éprouve maintenant un tel besoin de le condamner, n'était pas plus acceptable hier. Alors pourquoi cette levée de boucliers? Il existe à cela des raisons qu'il faut tenter d'identifier. La première est une affaire de mesure: ce que l'on tolère à la pièce devient insupportable en quantité industrielle. Dix-neuf nominations, consécutives à celles de la semaine précédente, toutes faites dans la précipitation d'une fin de ministère, ont un poids plus lourd qu'une poignée de récompenses en cours de mandat. C'est l'illustration presque caricaturale d'un système de favoritisme qui fait hélas partie des moeurs mais dont l'abus suscite des objections très sérieuses, morales, politiques et sociales. L'opinion ne l'accepte plus.

Ce n'est pas d'abord ni surtout la qualité des hommes qu'il faut mettre en cause. C'est davantage une pratique qui finit par dévaluer le Sénat, cette institution qu'on veut d'autre part réformer et démocratiser. De même pour les postes diplomatiques: le Canada s'était signalé en désignant des diplomates sortis du rang; le nombre des exceptions augmente de façon inquiétante. La nomination de M. Mackasey à Lisbonne, prématurée, maladroite et intempestive, ne peut s'expliquer que par des affinités affectives, ce qui n'est guère rassurant.

Pour tout dire, cette pratique a assez duré et il faudra prendre Brian Mulroney au mot quand il s'engage à l'enrayer pour y substituer un régime fondé sur des normes (vérifiables en commission) et qui doivent obligatoirement inclure la compétence spécifique et l'intégrité absolue.

Michel ROY

Fausse solution au chômage

L'abaissement de la semaine de travail de 40 à 35 heures est une belle idée. Elle sera peut-être réalisée un jour mais, dans les circonstances actuelles, elle serait un désastre. Le but d'une telle réforme est de créer de nouveaux emplois et c'est pourquoi on en parle tant maintenant quand le chômage est un problème grave au Canada et en Europe. Les recherches du Conseil du patronat du Québec (voir l'article en page 7) montrent que la semaine de 35 heures ne créerait pas ces emplois. Pour que cette réforme voie le jour, il faudra que les conditions économiques soient favorables. Les syndicats devraient s'efforcer à créer de telles conditions.

Il est clair qu'on ne parle plus d'une diminution des heures de travail avec une diminution proportionnelle des salaires. Les syndicats ont vu qu'il ne s'agit là que d'une mesure d'urgence qui peut être d'une utilité limitée au pire d'une récession. On parle donc d'une diminution des heures sans réduction de salaire. À moins d'une modification profonde des finances des entreprises, cette diminution est impossible si la productivité ne s'améliore pas. Rien ne permet de croire que le Canada soit sur le point d'augmenter sa productivité à un rythme accéléré.

On pourrait toujours croire que l'embauche qui résulterait de la diminution des heures de travail créerait la demande nécessaire à une activité économique plus forte et qu'elle entraînerait la hausse de productivité recherchée. Selon le CPQ, les entreprises pourraient préférer des mesures pour réduire leurs coûts sans augmenter le nombre de leurs employés. Les syndicats se verraient alors en face d'un phénomène qu'ils redoutent: les efforts de l'entreprise à se rendre moins dépendante des employés syndiqués. Ces efforts ne seraient pas nécessairement à l'avantage de l'économie dans la mesure où les entreprises essayeraient plus à s'adapter à la nouvelle structure des coûts et qu'aux possibilités qu'offrent les marchés. Les concurrents étrangers ne manqueraient pas l'occasion de renforcer leur position sur le marché canadien.

Les syndicats eux-mêmes risqueraient d'être parmi les grands perdants. En effet, la semaine de 35 heures augmenterait l'avantage des petites et moyennes entreprises non syndicalisées. Elle renforcerait aussi la tendance de la part des grandes entreprises à recourir davantage à la sous-traitance auprès de PME. L'économie pourrait donc fort bien s'en remettre mais au prix d'un déplacement de l'activité vers de plus petites entreprises.

Les syndicats ont pensé à ce problème et veulent s'opposer aux heures supplémentaires et avoir un droit de regard sur l'introduction de nouvelles technologies afin de s'assurer que la diminution des heures de travail crée véritablement de nouveaux emplois. Le grand danger est qu'on aurait alors un système artificiel qui cherche à diminuer la productivité qui était censée justifier la diminution des heures.

Les syndicats ont mis la charrue devant les boeufs. La semaine de 35 heures viendra un jour, quand la productivité le permettra. En attendant, c'est une fausse solution et la meilleure chance de créer de nouveaux emplois reste de maintenir les coûts de production bas et d'attirer de nouveaux investissements.

Frédéric WAGNIÈRE

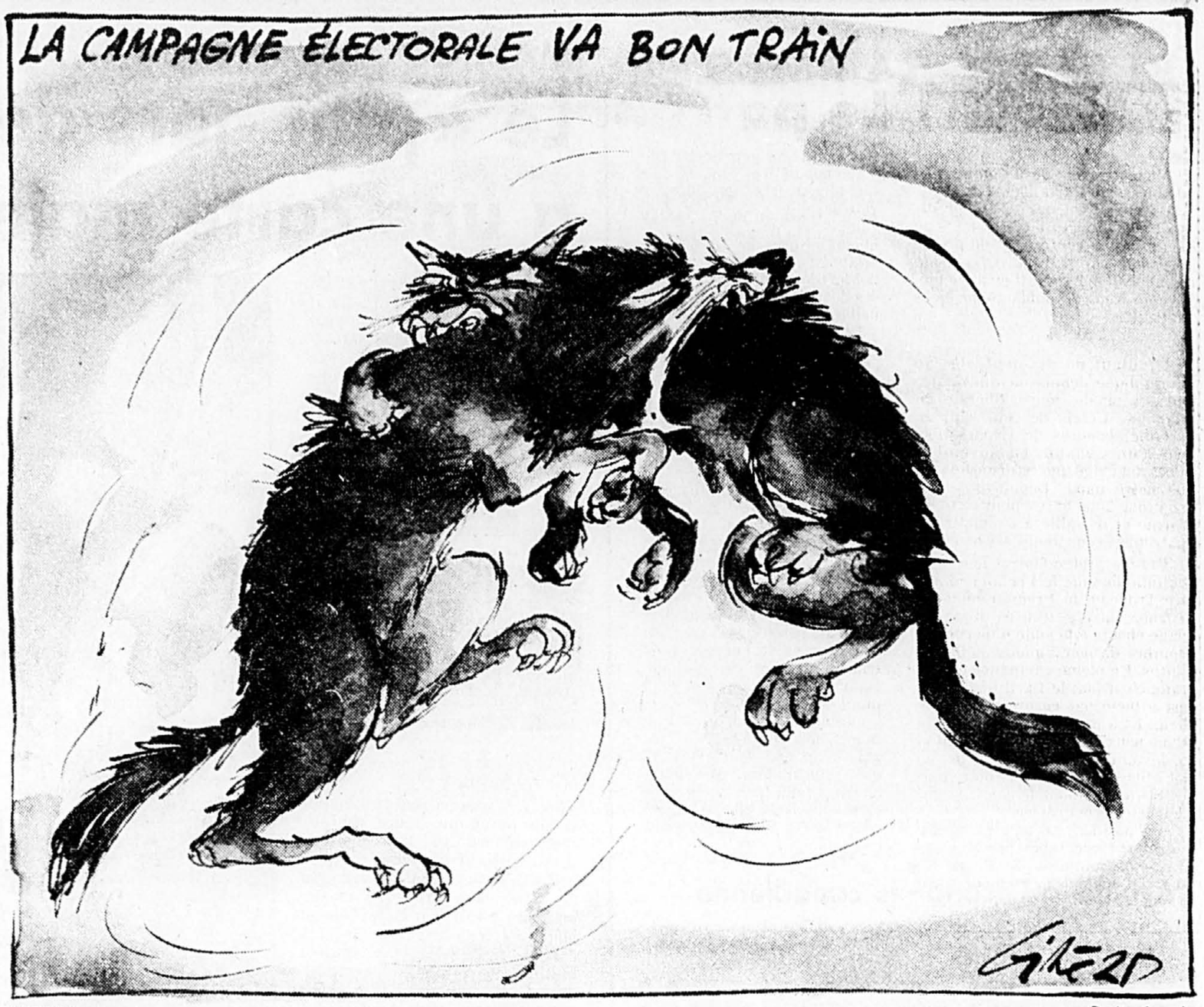

REPRISE

Droits réservés

Michelle PARENT

La concertation: un projet utopique?

(Collaboration spéciale)

La campagne électorale en cours nous donne une occasion de réfléchir sur la situation économique de notre pays.

Au-delà de tous les moyens que nous pouvons trouver pour relancer l'économie, il y en a un qui retient particulièrement notre attention: c'est la collaboration qui devrait exister entre le patronat, les syndicats et les gouvernements.

Si le climat s'améliore, il y aura indubitablement augmentation de la production. Nos produits deviendront plus concurrentiels sur le marché international. Il y aura donc, augmentation de la production et, par conséquent, création de nouveaux emplois.

John Turner disait la semaine dernière au Manitoba que l'esprit de coopération dans cette province entre les divers agents économiques lui a permis de diminuer le taux de chômage; il a ajouté que nous devons tous suivre cet exemple.

Brian Mulroney et Ed Broadbent souhaitaient de leur côté, une plus grande concertation entre les gouvernements, les patrons et les syndicats.

Il serait bon que les chefs des partis dans la course au poste le plus prestigieux du pays nous donnent des moyens et précisent leurs points de vue sur les corrections à apporter concernant les relations patronales-syndicales-gouvernementales.

Au Québec, comme au Canada, nous assistons, à l'intérieur de nos industries et de nos sociétés, à des relations de travail tendues tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Quand, à l'intérieur d'une compagnie, un représentant syndical invite les travailleurs à ralentir leur travail et quand, d'autre part, on accuse les travailleurs de faire du «zèle excessif» lorsqu'ils travaillent à un rythme normal, cela diminue non seulement la productivité mais, également la motivation du travailleur. Ni les patrons, ni les employés, ni le gouvernement ne retirent quelque chose d'une situation comme celle-là. Et les coûts ont un effet sur la concurrence.

La satisfaction au travail est une des conditions essentielles pour obtenir un bon rendement. Si les travailleurs se font trop harceler par leurs dirigeants syndicaux et si, d'autre part, les patrons deviennent trop intransigeants il en résultera un manque de motivation, de satisfaction et la productivité s'en ressentira naturellement.

Pourquoi toujours recourir à son syndicat et à la loi lorsqu'il y a mésentente et conflit? Pourquoi aussi, toujours recourir au gouvernement? Pourquoi aussi toujours blâmer les autres lorsqu'il y a une faute ou manquement?

Si tous, autant les patrons que les travailleurs devenaient un peu plus responsables de ce qu'ils entreprennent dans leur travail, il y aurait non seulement amélioration du climat de travail, mais peut-être même en ressentirait-on les effets sur la production.

Les gouvernements ont tout à gagner à présenter une législation conforme aux réalités d'aujourd'hui.

Dans les années 60-70, le Canada était un pays prospère. Le taux de chômage était, en 1970, de 5.9%. Aujourd'hui, il est de 11.2%. Le Canada n'accusait pas autant de déficit. C'était les belles années.

On en a profité. On s'est donné des avantages sociaux coûteux: assurance-santé et assurance-hospitalisation, par exemple. Dans cette ligne de pensée, on s'est doté de services que les Américains, qui sont plus riches que nous, ne se sont même pas offerts. On a donné aussi aux employés des salaires plus généreux qu'aux États-Unis dans plusieurs secteurs d'activité. Conclusion: nos coûts de production sont élevés et nous sommes difficilement concurrentiels sur le marché extérieur.

Nous avons exagéré. Les avantages sociaux sont lourds à porter. Quand on en est rendu à négocier l'emplacement d'une table de ping pong dans une entreprise pour avoir une atmosphère idéale pour le travailleur, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a des abus.

Le rôle du syndicat ne se limite pas seulement à négocier un salaire ni des avantages sociaux; il doit attacher une importance aux devoirs qu'ont les travailleurs.

Aujourd'hui, tout le monde a des droits et personne n'a de devoirs. Puisqu'une grande partie de l'économie du Canada dépend de nos exportations (au Québec, c'est 40%), dans ce sens, il serait peut-être souhaitable que les provinces, le gouvernement central de même que les syndicats et l'industrie apprennent à se parler.

Plus la demande sera grande, plus nous vendrons de nos produits et les usines produiront davantage. Les travailleurs seront rappelés, les emplois seront créés pour satisfaire la demande en autant que les prix seront concurrentiels. Nous assisterons ainsi à un démarrage d'un redressement économique qui est grandement attendu de la part de la population.

REVUE DE PRESSE

Essai sur le bilinguisme

Pour les Canadiens de l'Ouest, le bilinguisme consiste souvent pour un anglophone à se familiariser avec la langue française. Ils doivent toutefois considérer les deux aspects de la question et songer que le bilinguisme, pour les francophones, consiste à devoir apprendre la langue anglaise.

Historiquement, les francophones sont convenus de ce qu'il leur fallait apprendre l'anglais. La langue française était littéralement engloutie dans une mer anglophone. Pour naviguer en ces eaux, il était impératif pour les francophones de pouvoir s'exprimer dans la langue de la grande majorité.

À l'heure actuelle, ce phénomène social s'est renversé. Ce sont les anglophones qui, maintenant, ont l'impression d'avoir à apprendre la deuxième langue officielle du pays. Pour réussir en affaires ou au niveau du monde politique national, il est préférable d'avoir une connaissance suffisante du français.

Quoiqu'on en pense, toutefois, le bilinguisme n'est pas apprécié par tous. Certains gouvernements provinciaux hésitent toujours à mettre de l'avant des programmes susceptibles de permettre à leurs citoyens d'améliorer leur connaissance des deux langues. D'autres offrent de tels services avec une réticence plus qu'évidente. Nulle part plus qu'au Québec, où la controversée loi 101 est en vigueur, ces hésitations sont-elles plus évidentes.

Dans cette province, la langue anglaise survit grâce au bon plaisir apparent du gouvernement. On n'encourage toutefois pas son utilisation et, dans certains cas, elle est interdite, au nom de la promotion de la langue française au travail et dans les loisirs. Malgré les efforts du gouvernement pour convaincre les Québécois de ce qu'ils ne devraient parler que le français, un nombre de plus en plus grand de jeunes francophones croient au bien-fondé du bilinguisme.

Une étude réalisée par le Conseil de la langue française a démontré que la majorité des jeunes Québécois désire conserver son héritage linguistique. Mais, paradoxalement, au moins 40 pour cent d'entre eux désirent que leurs enfants apprennent l'anglais. Il y a cinq ans, les jeunes Québécois n'étaient que 20 pour cent à partager cette philosophie.

Cette évolution est encourageante. Elle nous permet de croire que, d'ici une génération, le Canada pourrait devenir un pays fonctionnellement bilingue.

Le temps venu, lorsque la nouvelle génération aura été sensibilisée aux cours d'immersion dans les deux langues, peut-être vivrons-nous dans un pays où les différences linguistiques n'ont aucune importance. Le Canada sera alors véritablement un pays bilingue. — *(The Medicine Hat News* — 21 juillet)

Invalidation de la loi 101

Le jugement de la Cour suprême du Canada invalidant les clauses de la réglementation québécoise qui restreint l'accès à l'école anglaise constitue une victoire pour l'équité.

Cette décision, qui juge inconstitutionnelle la clause «Québec» de la loi 101 sous prétexte qu'elle viole certaines dispositions de la charte canadienne des droits et libertés, ne doit pas être perçue comme une défaite par les francophones québécois ou même par le gouvernement séparatiste du PQ.

Cela signifie simplement que les Canadiens de langue anglaise éduqués à l'extérieur du Québec pourront, pour la première fois depuis 1977, faire éduquer leurs enfants dans des écoles anglaises du Québec. Jusqu'à maintenant, la loi 101 réservait ce droit — exception faite pour les citoyens de passage — aux enfants dont les parents avaient précédemment été éduqués en anglais au Québec. Aussi convaincant fut-il, le premier ministre du Québec, René Lévesque, ne parviendra jamais à nous faire croire que ce jugement menace la qualité ou la domination de la langue française dans sa province.

Du propre aveu de son gouvernement, la décision de la Cour suprême permettra tout au plus à 5,000 enfants supplémentaires d'accéder à l'école anglaise dans cette province. Ce transfert risque très peu de débalancer les bassins linguistiques du Québec où 5.5 millions de francophones dominent largement une population anglophone comptant tout au plus un million de personnes et qui est en constante régression.

En plus, ce jugement n'empêche pas le gouvernement québécois d'encourager l'enseignement du français en décrétant que les enfants d'immigrants, dont la langue maternelle est autre que le français, doivent être éduqués dans les écoles francophones. — *The Calgary Herald* — 27 juillet)

TRIBUNE LIBRE

TÉMOIGNAGE

Le patronage, connais pas! — Christian Nolin

Vice-président de la Commission Jeunesse du Parti libéral du Canada (section Québec), l'auteur devait donner lecture de son texte au cours d'une conférence de presse présidée par M. André Ouellet à Longueuil le 2 août. Il en a été empêché. Nous en publions quelques extraits.

•

Étudiant de dix-neuf ans, je m'implique depuis bientôt quatre ans au sein des jeunes libéraux du Canada. J'étais de ceux qui, au premier congrès des jeunes libéraux du Canada, en novembre 1982, ont exigé une réforme au sein de notre parti. Depuis lors, j'ai continué à me battre pour cette réforme et travaillé à combattre le patronage sous toutes ses formes.

J'ai été profondément touché et humilié lorsque le Premier ministre Trudeau, le Premier ministre Turner ont été accusés de patronage éhonté à la suite d'un certain nombre de nominations qu'ils ont faites. En pleine campagne électorale, c'est tout le Parti libéral qui est affecté par ce prétendu scandale. Et à la veille d'une élection, je ne peux me taire, j'ai le droit et le devoir de me demander si les accusations portées contre notre parti, nos chefs, sont fondées, si nos détracteurs ont raison.

Mes positions ne sont pas nécessairement endossées par la Commisssion jeunesse du Parti. Ce sont des opinions personnelles dont j'accepte l'entière responsabilité.

La population s'inquiète de ce que le gouvernement libéral pourrait gaspiller son argent pour récompenser ses fidèles serviteurs et leur assurer une retraite confortable. Réaction bien légitime, ces nominations entrainant des dépenses de près d'un million et demi de dollars par année.

Lorsqu'on juge rapidement, c'est scandaleux! Mais en y réfléchissant, ces nominations, si elles étaient allées à des conservateurs, des créditistes ou encore des séparatistes, les fonctionnaires, diplomates et sénateurs nommés auraient coûté exactement le même prix à l'État pour lui rendre des services plus ou moins équivalents. Le scandale aurait été de nommer à des postes importants, des personnes sans aucun mérite ni aucune compétence, qui n'auraient peut-être pas toujours travaillé pour le bien de l'État...

Jean Chrétien a démontré que plusieurs des récentes nominations épargneront de l'argent aux contribuables:

«On sauve de l'argent en nommant au Sénat un membre des Communes, a expliqué M. Chrétien. Leurs pensions sont en effet gelés alors que, si on avait nommé quelqu'un d'autre, non seulement aurait-il fallu leur payer le même salaire mais en plus, en aurait dû verser leurs pensions aux députés en partance.»

«Mais ce sont tous des libéraux!» s'exclame-t-on. J'en conviens et je ne nie pas qu'il existe dans ce pays des conservateurs compétents. Cependant, comme dans le monde des affaires, dans les différentes associations, à l'intérieur des partis politiques et par conséquent, au sein même du gouvernement, à compétence égale, on choisira toujours des personnes que l'on connait et dont on a pu apprécier personnellement la compétence. C'est le bon sens même.

Quelques exemples:

Où est le scandale dans la nomination d'Eymard Corbin au poste de sénateur du Nouveau-Brunswick? Ancien enseignant et journaliste, cet Acadien a été député durant 12 ans. Très actif, il a été président et vice-président de plusieurs comités de la Chambre et représenta le Canada à de nombreuses conferences internationales. Secrétaire parlementaire aux Pêches et à l'Environnement, sa longue expérience parlementaire lui permettra d'être un sénateur efficace, le rôle du Sénat étant précisément d'étudier les lois présentées par la Chambre des communes.

Où est le scandale dans la nomination de Thomas-H. Lefebvre au poste de sénateur? Natif de North Bay, M. Lefebvre est devenu homme d'affaires à Témiscamingue, ville dont il sera échevin, avant de se présenter à la Chambre des communes, en 1965. En vingt années de politique active, M. Lefebvre a été whip en chef en 1975, président de la délégation canadienne auprès de l'OTAN et, en 1977, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor.

Est-il scandaleux que ce parlementaire aguerri consacre les prochaines années de sa vie à étudier les législations?

Où est le scandale dans la nomination de M. Charles Turner au poste de sénateur de l'Ontario? Député depuis 16 ans à la Chambre des communes, il a pris une part active dans différents comités de la Chambre, par exemple ceux des Pêches et Forêts, du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, etc. Ancien secrétaire parlementaire des ministres du Travail, des Travaux publics et des Sciences et de la technologie, il fut whip en chef du gouvernement depuis 1980. Voilà un autre parlementaire d'expérience dont le Sénat — et les citoyens canadiens — profiteront désormais.

Où est le scandale dans la nomination de Claude Lajoie au poste de gentilhomme huissier de la verge noire, donc fonctionnaire au Sénat? Ancien entrepreneur en construction, président de Claude-G. Lajoie Ltée et des Entreprises Caparel Inc., M. Lajoie est un citoyen très actif dans sa communauté, à Trois-Rivières. Secrétaire parlementaire auprès des ministres du Revenu national en 1975 et de la Commission et des corporations en 1976, il s'est bien acquitté de ses tâches. Son passé devrait être garant de son avenir.

Où est le scandale dans la nomination de l'honorable Bryce Mackasey au poste d'ambassadeur du Canada au Portugal? Irlandais d'origine, né à Québec, il a toujours été un homme politique près du peuple. Partisan libéral, bien sûr, loyal à son chef, bien sûr, mais un homme qui n'a jamais manqué de courage, qui a toujours eu le coeur à gauche et qui a souvent été la conscience de son parti quand celui-ci prenait des tangentes vers la droite.

Du courage, il en a fallu à M. Mackasey, en 1976, quand, par conviction fédéraliste, il abandonna son siège au parlement fédéral (gagné avec une écrasante majorité) pour se lancer avec M. Jean Marchand dans la périlleuse campagne électorale provinciale des libéraux de Robert Bourassa contre les indépendantistes de René Lévesque.

Comment peut-on parler de scandale au sujet de la nomination au poste d'ambasadeur au Portugal d'un homme politique qui a servi le Canada et l'unité canadienne toute sa vie et qui, par surcroit, connait très bien le Portugal, puisqu'il y a fait au moins sept séjours au cours des dernières années?

N'est-il pas étonnant que personne n'ait crié au scandale quand, en 1973, le Premier ministre Trudeau a nommé ambassadeur au même Portugal, M. Roger Duhamel, ancien imprimeur de la Reine, conservateur et nationaliste québécois qui a fait campagne pour le «oui» au référendum aux côtés de René Lévesque?

Tout compte fait, j'en suis encore à me demander comment certaines personnes ont pu parler de scandale, parce que le premier ministre du Canada a nommé à des postes parfois importants, parfois moins importants, des citoyens canadiens qui ont consacré une partie de leur vie au service de leur pays, la plupart du temps sous un gouvernement libéral. Après tout, c'est le peuple qui a décidé de porter le Parti libéral du Canada au pouvoir durant les seize dernières années avec à sa tête, Pierre Elliott Trudeau, sauf le court intérim de neuf mois du gouvernement de M. Clark.

Le comique de l'affaire, surtout en ce qui concerne les nominations au Sénat, c'est que M. Trudeau a été le seul premier ministre depuis la Confédération à nommer des sénateurs qui n'étaient pas de son parti. En effet, entre 1970 et 1982, M. Trudeau a nommé, au Sénat, sept conservateurs, un créditiste, M. Ernest Manning, ancien premier ministre de l'Alberta et, enfin, une éminente personnalité néo-démocrate, Mme Thérèse Casgrain.

Bref, le seul scandale véritable que je vois dans toute cette affaire, c'est que des gens aient crié au scandale alors qu'il n'y en avait pas.

La liberté de presse: propriété privée...

M. Marcel Adam

Monsieur,

Je constate encore une fois que la seule liberté de presse à laquelle nous ayons droit comme public est celle définie par les «establishments» de l'information qui est d'exercer leur pouvoir absolu de démolir, simplifier, insinuer et suggérer plus ou moins subtilement dans l'esprit du lecteur, les idées qui passent leur test de légitimité.

En mentionnant les propos de M. Filion selon lequel il existe toute une gamme d'instruments journalistiques entre l'éditorial et l'information, vous avez parfaitement raison et votre journal s'est montré fort habile au cours des dernières années à infiltrer l'éditorial dans l'analyse et le commentaire dans l'information. D'une façon subtile, juste assez pour que cela paraisse crédible, on manipule l'opinion publique en discréditant certaines idées et certaines personnes par rapport à d'autres. Du moment que vous avez décrété que ce sont des «esprits ombrageux», qu'importe leur liberté d'expression à eux.

Vous avez décidé du haut de votre puissante tribune, d'associer l'Office de la langue française à la répression. Et taf! on en est pas à une violence près. Quel bel empressement pour défendre la liberté d'expression d'un journal qui a déjà congédié un employé pour avoir exercé sa liberté d'exprimer son «oui». Où étiez-vous alors? Où étiez-vous lorsqu'il était temps de décrire les raisons et le fonctionnement de la réforme linguistique? Il s'agit probablement pour vous d'une idée ombrageuse et dès lors, le droit du public d'en être informé convenablement devient secondaire. Vous semblez vous-même avoir une notion assez brumeuse des mandats respectifs de l'Office de la langue française et de la Commission de protection ainsi que de la complémentarité potentielle des réformes linguistiques fédérale et provinciale.

Moi, la liberté d'opinion des journalistes, je la respecte autant que la mienne. Que des journalistes aient décidé de démolir un gouvernement élu, je peux toujours vivre avec. Mais qu'ils fassent passer ces objectifs avant mon droit à une information complète, avant l'intimité de familles affligées, avant le droit des fonctionnaires de travailler à l'abri des insultes, avant la survivance légitime de la langue française au Canada, là, je m'objecte.

Charles SAVARD
St-André-Avellin

N.B.: Cette lettre n'a pas été publiée plus tôt parce qu'elle est parvenue à mon bureau durant mes vacances.
M. Adam

Il faudrait plus qu'une réforme

Cher monsieur,

Faisant suite à l'éditorial de M. F. Wagnière du 26 juillet dernier, au sujet du système fiscal canadien, j'aimerais faire les commentaires qui suivent.

Je crois que la suggestion, de beaucoup la plus pertinente dans son article, est celle qui propose une hausse des déductions personnelles, car elle soulagerait, relativement le plus, les personnes à faible revenu, une urgence grave selon moi.

Je ne suis pas du tout convaincu, par contre, que le taux d'imposition sur les revenus élevés soit trop haut au Canada. Mais je crois qu'il faudrait réduire, au minimum, les abris fiscaux dont seulement les riches peuvent en fait pleinement profiter, ce qui justement encouragerait davantage les investissements productifs.

Pour ce qui est du Régime d'épargne logement (REEL), je crois que le Québec aurait dû le conserver et que les deux paliers de gouvernement auraient dû ajuster la limite de contribution annuelle, suivant l'inflation. Ceci favoriserait l'épargne, en vue de l'acquisition d'une maison, et par conséquent la construction sur une base régulière.

Je considère que l'écart de revenu entre les riches et les pauvres est hors de proportion, démesuré et que les gouvernements se doivent d'y voir avant qu'il ne soit trop tard, car le manque de planification, l'imprévoyance et l'insouciance de nos gouvernements, en particulier du fédéral, ont fait que le Canada est un pays qui se sortira très difficilement de la crise d'après beaucoup d'experts mondiaux.

Évidemment, il n'y a pas qu'une réforme de la fiscalité qui s'impose. Il faut une administration vigilante des fonds publics; il ne faut plus avoir de surprises comme les déficits inattendus, type Canadair, les trous de M. Parizeau, etc...

En tout, les gouvernements se doivent de donner l'exemple, d'éduquer le peuple, principalement en ce qui concerne la mesure en général, ce que n'ont pas fait les gouvernements Trudeau, Lévesque et Bourassa récemment.

À bien y penser, afin d'éviter une plus grande corruption, je crois qu'aucun premier ministre ne devrait avoir le droit de se présenter pour un troisième mandat comme c'est le cas pour le président américain. Après tout, messieurs Mulroney et Turner sont des amateurs de changement, à ce qu'on entend, et le demeureront, j'en suis sûr!

J.-G. RICHARD, ing.
Asbestos

Pour bien loger l'OSM, il faudrait consulter

Monsieur Clément Richard
Ministre des Affaires culturelles
Québec (Québec)

Monsieur le ministre,

Récemment nous avons appris par les journaux, la possibilité que la Maison de l'orchestre symphonique de Montréal soit érigée sur un terrain de stationnement situé au nord de la Place des Arts.

Monsieur le ministre, cette idée, comme toutes les autres sur ce terrain, n'est pas sans soulever des craintes et l'opposition des résidents(es) du quartier Ville-Marie. Depuis un an que nous talonnons votre gouvernement, l'actuel propriétaire, pour que ce terrain soit aménagé en espace vert. Projet qui est très bien reçu, soit dit en passant, par la population locale (plus de 1100 signatures), de même que par quelques institutions importantes dont la Place Desjardins, la Place des Arts, le CLSC centre-ville, la SSJB-M, le Musée d'Art Contemporain ainsi qu'une dizaine d'organismes du milieu. (voir liste ci-jointe) C'est donc une urgence criante non seulement pour les résidents(es) du quartier, mais aussi pour ceux et celles qui y font des affaires, y travaillent ou y étudient.

Si votre intention est de relocaliser l'O.S.M. sur le quadrilatère formé par les rues Jeanne-Mance, Sherbrooke, St-Urbain et Président-Kennedy, nous souhaitons vivement que ce projet soit soumis à une consultation publique et qu'il fasse l'objet d'une étude d'impacts positifs et négatifs sur le milieu environnant. Laissons l'improvisation aux improvisateurs.

Mais ce que nous voulons surtout, c'est que d'autres sites soient envisagés prioritairement afin de ne pas surcharger davantage le quartier, qui est déjà aux prises avec un achalandage très important dû à l'établissement depuis quelques années d'organismes ou d'institutions de toutes sortes, sans parler de la venue prochaine du Musée d'Art Contemporain. De plus, ceci favoriserait la décentralisation des équipements culturels et permettrait de stimuler économiquement et culturellement d'autres secteurs qui en souffrent, par exemple le Vieux-Port, l'édifice de la ferme Fletcher sur les flancs du Mont-Royal, ou encore le terrain de stationnement en face du terminus Voyageur.

Cessons de parler de qualité de vie, mais agissons en conséquence. Nous apprécierons grandement connaitre de façon non équivoque votre position quant aux informations qui circulent présentement sur la relocalisation de l'O.S.M.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Jacques DUBOIS
Pour le Comité
d'action du quartier
Ville-Marie

CPQ: la semaine de 35 heures est une demande chimérique

Tour à tour, au cours des derniers mois, le Congrès du travail du Canada, la C.S.N., la C.E.Q., la C.S.D., ont réclamé la réduction immédiate et sans étape de la semaine de travail à 35 heures, avec pleine compensation salariale (le C.T.C. réclame même la réduction à 32 heures par semaine).

L'objectif recherché: utiliser les heures ainsi libérées pour créer de nouveaux emplois et réduire le chômage.

GHISLAIN DUFOUR
Vice-président exécutif
Conseil du Patronat du Québec

Pour notre part, nous soutenons, après bien d'autres, qu'une telle demande n'est pas réaliste, quelle est même chimérique et que de toute façon, les recherches menées à ce sujet révèlent qu'une telle réduction des heures de travail n'entrainerait pas une réduction du chômage.

Bien sûr, comme le signalent certains syndicalistes, on a déjà assisté à une baisse substantielle des heures de travail au cours des dernières décennies. Mais cette diminution progressive, avec pleine rémunération, a été rendue possible grâce à une croissance économique importante et à une augmentation tout aussi importante de la productivité. (...)

Même si la situation économique actuelle est loin d'être reluisante, il y a lieu de croire que cette tendance à la réduction des heures de travail se maintiendra, à long terme, mais dans la mesure seulement où les gains de productivité le permettront. (...)

Cependant, croire que dans le contexte actuel d'un ralentissement de la croissance économique partout dans le monde, il est possible de réduire la semaine de travail, tout d'un coup, comme ça, pour tous, de 40 heures (ou environ) à 35 heures, avec pleine compensation monétaire, tient de l'irréalisme et de l'illusion. (...)

Si on suppose un salaire horaire moyen au Québec de $11 l'heure (le salaire hebdomadaire moyen dans le secteur manufacturier était de $421 en décembre 1983, pour une moyenne de 37.6 heures), c'est une augmentation automatique de $55 (5 heures x $11/heure) par semaine, par travailleur, qui viendrait s'ajouter aux coûts de production déjà élevés de l'entreprise.

On comprendra alors facilement la réaction négative des entreprises face à une telle éventualité. Il s'agit en somme d'une augmentation des coûts salariaux, sur la base d'une semaine de 40 heures, d'environ 14%. A ces coûts, des études indiquent qu'il faut ajouter des coûts en capitaux de 0.7% à 1.5% *l'heure* résultant de la moindre utilisation des investissements. Au total donc, pour 35 heures par semaine, la hausse des coûts pourrait être de 17.5% à 21.5%! (...)

A ces coûts directs pour l'entreprise, il faudrait aussi ajouter toute une série de répercussions négatives qu'aurait une telle réduction sur la croissance économique, la stabilité des prix, la balance des paiements, et même sur le secteur public. Une excellente étude du «Conference Board in Europe» publiée en 1981, fait état de ces répercussions négatives et conclut même que «comme les pressions pour la répartition du travail seront probablement particulièrement faites dans les périodes de récession accompagnée d'inflation, toute poussée supplémentaire des coûts aggravera pour l'économie les possibilités de retrouver son équilibre. *Indépendamment donc des différentes hypothèses faites, l'effet à long terme d'une réduction de la durée du travail sur la croissance du P.I. B. apparait comme négatif.*»

Les réactions des entreprises face à la réduction des heures de travail varient selon diverses études. Mais quoi qu'il en soit, cette réduction ne permet généralement pas d'atteindre l'objectif global poursuivi par les syndicats, à savoir la redistribution des heures ainsi libérées à l'avantage d'autres travailleurs et partant, une importante réduction du chômage. (...)

L'étude du «Conference Board in Europe» (qui a étudié l'expérience européenne où se fait depuis des années le débat sur la réduction de la semaine normale de travail) conclut: «*L'augmentation des emplois à plein temps ne sera utilisée qu'après epuisement de toutes les autres mesures qui n'augmentent pas la main-d'oeuvre de façon directe ou indirecte.*» (...)

Tous les témoignages convergent: toute reduction importante ou non de la semaine de travail n'a aucun effet sensible sur la croissance de l'emploi. Elle a plutôt des effets inverses.

La raison en est simple: face à la nécessité pour les entreprises de réduire leurs coûts, elles opteront plutôt pour des mesures à la taille de leur organisation:

a) accroissement des efforts de rationalisation;
b) investissements supplémentaires;
c) confier certaines tâches à des sous-traitants;
d) heures supplémentaires;
e) réduction de la production;
f)) retard ou annulation d'achat d'equipements;
g) introduction de nouveaux systèmes de rémunération au rendement ou à la productivité, etc.

Plusieurs syndicats québécois (et canadiens) ont déjà indiqué qu'ils s'opposeraient à de telles mesures, notamment celle relative aux heures supplémentaires, pour faire en sorte que les heures libérées soient vraiment offertes à d'autres travailleurs.

Dans la pratique cependant, toute tentative de supprimer les heures supplémentaires est-elle réaliste?

Théoriquement, la limitation des heures supplémentaires devrait créer un nombre proportionnel de nouveaux emplois. Mais cela ne saurait être vrai, surtout dans les petites et moyennes entreprises, que si la durée et le nombre d'heures supplementaires qui peuvent être réparties le sont sur des périodes suffisamment longues pour justifier la création d'emplois suplémentaires sur une base régulière et continue. Et qui dit que les travailleurs qualifiés pour ces emplois sont ceux disponibles sur le marché du travail? Et si c'était le cas, des études ont montré que leur embauche, pour des emplois existant avant la réduction des heures, représente environ 0.5% d'augmentation en coûts divers: embauche, formation, etc.

Ainsi que nous l'avons indiqué au début, la réduction de la semaine de travail de 40 heures à 35 heures, avec pleine compensation salariale, est une utopie et ne créera pas les emplois escomptés par le monde syndical.

Le président du comité exécutif de l'Organisation internationale des employeurs (O.I.E.), Monsieur J.J. Oechlin, invitait d'ailleurs, lors d'un récent colloque international sur la réduction de la durée du travail tous ceux préoccupés par le phénomène du chômage à ne pas se gargariser d'utopies faciles en discutant de ce dossier complexe.

Citons l'essentiel de son message: «Aucune politique de réduction du travail n'est parvenue à lutter efficacement contre le chômage, et seule une nouvelle croissance économique pourra apporter une solution. Il faut éviter de considérer le travail comme une marchandise (comme c'est le cas dans la théorie de la répartition du travail) alors qu'il est un moyen de créer des marchandises, et lutter contre le risque d'affecter négativement, par une action sur la durée du travail, les emplois productifs.

Il faut bien garder à l'esprit le fait qu'une réduction massive de la durée du travail pourrait donner à chacun un emploi, mais diminuerait très substantiellement le pouvoir d'achat et le niveau de vie, et entrainerait un isolement du marché international difficilement acceptable dans un système d'économie de marché. Réduire la durée du travail pour créer des emplois reste une demarche dangereuse qui se retourne contre l'objectif visé.»

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'interêt général se rapportant a des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publies.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se reserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

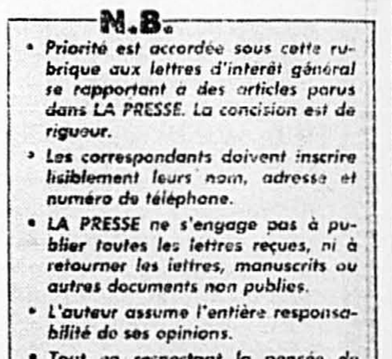

la presse 100 ans

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE

100 ans d'actualités

LA BOMBE A FAIT 100,000 VICTIMES

Tokyo dit que presque tous les êtres vivants du centre d'Hiroshima ont été brûlés à mort dans l'explosion de la bombe atomique.

GUAM, 8 (BUP) — Tokyo admet aujourd'hui que la plus grande partie d'Hiroshima a été complètement détruite par une seule bombe atomique, lundi **(6 août 1945)**; on ajoute que les corps déchiquetés et brûlés, trop nombreux pour être comptés, jonchent les ruines.

«L'impact de la bombe a été si terrible que presque tous les êtres vivants, humains et animaux, ont été littéralement brûlés à mort par l'effroyable chaleur engendrée par cette explosion», dit un commentateur radiophonique de Tokyo.

Les photos prises par les avions de reconnaissance américains prouvent que 4-1/10 milles carrés de la zone bâtie d'Hiroshima, soit 60%, ont disparu sans laisser de traces dans la plus grande explosion que le monde ait jamais connue.

Il a été calculé non officiellement que le nombre des Japonais tués ou blessés dépassera 100,000.

Cinq grandes usines de guerre et des vingtaines de fabriques, des immeubles à bureaux et des logis ont été rasés. Il ne reste que quelques charpentes d'édifices en béton. On est a évaluer les dommages causés hors de la zone directement atteinte.

Radio-Tokyo, rompant un silence de 60 heures après ce raid, dit que «l'indescriptible puissance destructive» de la bombe a broyé les gros édifices comme les petits dans un holocauste sans précédent.

Les habitants ont été tués par l'explosion, le feu et l'effondrement des immeubles, dit Tokyo. La plupart des corps étaient si mutilés qu'il était impossible de distinguer les hommes des femmes. (...)

Impressions sur le raid

Voici les récits des hommes qui ont lancé la première bombe atomique contre le Japon.

Le colonel Paul W. Tibbets, 36 ans, de Miami, pilote de la superforteresse «Enola Gay», raconte:

«Nous avons choisi Hiroshima comme objectif. Nous n'avons rencontré aucune opposition et les conditions de visibilité étaient excellentes; nous avons lancé la bombe, à l'oeil, à 9 h. 15 a.m.

«Seuls le capitaine Persons, le major Thomas Forebee et moi-même savions ce que nous allions lancer. Les autres membres de l'équipage savaient simplement que nous accomplissions une mission spéciale.

«Nous savions qu'il nous fallait nous éloigner le plus rapidement possible; en 30 secondes nous avons tourné et nous avons eu une vue d'ensemble de l'objectif. Il est difficile de se représenter ce que nous avons vu alors.

«Au-dessous de nous s'est élevé un gigantesque nuage noir. Nous ne pouvions plus rien voir de l'endroit où quelques minutes auparavant il nous était facile de voir distinctement à l'oeil les contours de la ville, ses rues, ses édifices et les quais sur le bord de l'eau.

«Cela s'est produit si rapidement que nous n'avons pu rien voir; nous avons simplement senti la chaleur et le choc de l'explosion.

«L'avion a subi une couple de coups. Nous avions l'impression que c'étaient des balles antiavions qui éclataient près de nous. J'ai lancé un appel aux membres de l'équipage mais nous étions tous sains et saufs.» (...)

Un sinistre souvenir de la bombe atomique près duquel on s'efforce d'oublier...

LE MAIRE CAMILLIEN HOUDE EST ARRETE ET IMMEDIATEMENT INTERNE

(Du correspondant de la PRESSE)

OTTAWA, 6 — Pas un mot n'a été dit ce matin **(6 août 1945)** au commencement de la séance de la Chambre des Communes concernant l'internement *(le 5)* du maire *(Camillien)* Houde, et l'on ne croit pas maintenant que le gouvernement en fasse. De bonne heure ce matin, le très hon. Ernest Lapointe a simplement dit: «Je ne peux pas discuter ces choses».

Pour longtemps?

La question que l'on se pose dans le moment est la durée de l'internement du maire. On ne croit pas que ce soit pour toute la durée de la guerre, mais cela dépendra probablement de sa conduite. D'après les règlements des camps de concentration, il y a égalité absolue de traitement, sans autre favoritisme. Le lever se fait entre 5 h. 30 et 6 h. du matin, et à 10 h. du soir la lumière s'éteint. Le travail est distribué suivant la capacité physique de l'interné. On rapporte que le contremaître d'une équipe de mineurs est un millionnaire. Pour la nourriture, le régime est le même pour tous, excepté que l'on peut recevoir des fruits, etc. Les internés n'ont pas d'argent, mais il existe dans les camps d'internement un système de crédit. (...)

A l'hôtel de ville

L'arrestation du maire Houde et son internement immédiat dans un camp de concentration «quelque part» n'ont provoqué aucun émoi apparent à l'hôtel de ville. (...)

Les propos et conversations au sujet de la réunion du conseil de demain après-midi ne manquent point cependant. Chez le greffier, on nous a informé qu'il n'y a rien de changé sur l'ordre du jour et que l'item No 1: «Re Enregistrement national et Conscription» *(item inscrit à la demande du maire)* demeure. Mais si l'on en croit un grand nombre d'échevins, cet item sera biffé au caucus de demain matin. C'est l'échevin Edmond Hamelin, maire-suppléant, qui présidera la séance. (...)

Reste-t-il maire?

On croit que l'on s'informera si M. Houde demeure encore maire de Montréal, et s'il a droit à son traitement. Au contentieux, on nous a répondu que l'on ignorait tout de la décision qui pourrait être prise à ce sujet, mais qu'on étudierait la chose. Il serait aussi question de savoir si l'élection d'un nouveau maire en remplacement de M. Houde, s'impose. (...)

Au bureau du maire, M. Lucien Croteau, secrétaire particulier de M. Houde, nous a déclaré ce matin qu'il accompagnait le maire, hier soir, à son bureau de l'hôtel de ville et qu'il y a rencontré Mme Houde. Le maire semblait très calme et comme il avait plusieurs affaires à examiner, il demeura au travail de 8 h. à 10 h. 45. C'et alors qu'il se dirigea vers l'ascenseur pour sortir au square Vauquelin, par la porte nord-ouest de l'hôtel de ville. C'est à cet endroit, selon M. Croteau, qu'il a été appréhendé par les policiers fédéraux et provinciaux. (...)

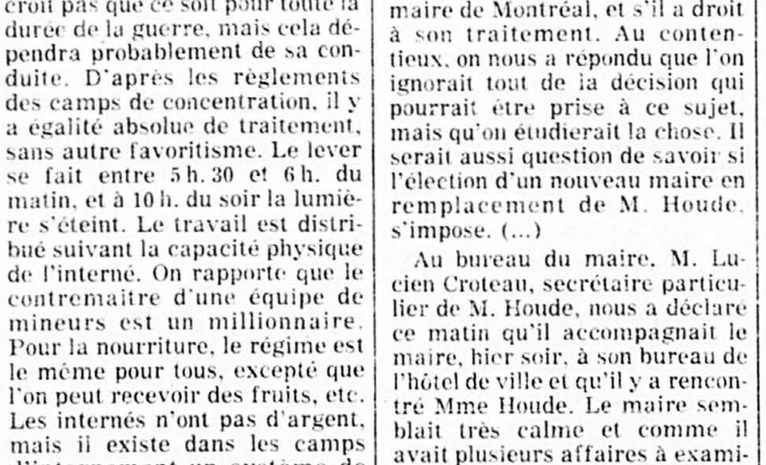

Diane Jones-Konihowski, l'une des meilleures athlètes à jamais porter les couleurs du Canada en athlétisme, vient d'effectuer le lancement du poids qui lui permettait de mériter la médaille d'or du pentathlon, aux Jeux du Commonwealth, le *6 août 1978*. Vingt ans plus tôt, jour pour jour *(donc le 6 août 1958)*, l'Australien Herb Elliott avait réussi un exploit extraordinaire (pour l'époque) en franchissant le mille en 3:54,5 minutes.

C'EST ARRIVÉ UN 6 AOÛT

1979 — Premier d'une série de tremblements de terre à San Francisco.

1978 — Le pape Paul VI meurt d'une crise cardiaque, à l'âge de 80 ans. Chef de l'Église catholique, il avait été surnommé «Le Pèlerin». De son vrai nom, Giovanni-Batista Montini, il était né le 26 septembre 1897 et avait été élu pape le 21 juin 1963.

1977 — Enlèvement de Charles Marion, gérant de crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est.

1973 — Décès en Espagne à l'âge de 72 ans, de Fulgencio Baptista, ex-dictateur cubain.

1966 — La Hollandaise Judith de Nys devient la deuxième femme (après Greta Anderson en 1958) à gagner la Traversée du lac Saint-Jean. L'événement est assombri par l'écrasement d'un avion à quelque 200 pieds du quai d'arrivée.

1965 — L'enquête du juge George Challies révèle que l'écrasement d'un *DC-8F* d'Air Canada à Sainte-Thérèse, le 29 novembre 1963, responsable de la mort de 118 personnes, était probablement dû à une défectuosité mécanique. — Une loi québécoise constitue la cité de Laval, résultat de la fusion de 14 municipalités de l'île Jésus.

1960 — Réjean Lacoursière gagne la Traversée du lac Saint-Jean en neuf heures et demie.

1956 — La République populaire de Chine ouvre ses frontières à des journalistes pour la première fois en sept ans, Pékin invitant plusieurs journalistes américains à visiter le pays. Le gouvernement américain refuse toutefois d'autoriser le voyage.

1954 — Jack Dempsey, premier élu au Panthéon de la boxe. — Émilie Dionne, l'une des célèbres quintuplées, est décédée à Saint-Agathe-des-Monts.

1948 — William Lyon Mackenzie King démissionne comme chef du Parti libéral, après avoir été 29 ans à la tête de son parti.

1943 — Les Soviétiques exigent de leurs alliés l'ouverture d'un deuxième front contre l'Allemagne.

1932 — Ouverture officielle du canal maritime Welland.

1915 — Balayage libéral au Manitoba, lors des élections générales de cette province.

Wilbert Coffin sera pendu le 26 novembre

par Roger CHAMPOUX
envoyé spécial de la «Presse»

PERCÉ, 6 — «Coupable!» «Guilty!»

L'horloge placée au-dessus du banc des jurés marquait exactement 4 h. 55 **(le 6 août 1954)** lorsque M. Romuald Caron, cultivateur à l'Anse-à-Beaufils, un homme encore dans la trentaine, a prononcé d'une voix forte et claire ces deux mots qui scellent le sort de Wilbert Coffin, 41 ans, prospecteur de York-Centre, accusé du meurtre de Richard Lindsey, de Tollisdaysburg, Pennsylvanie. (...)

Le silence était lourd dans la minuscule salle du palais de justice de Percé pleine à craquer. Le dénouement attendu depuis 30 minutes allait être connu. (...)

Le président du tribunal, l'hon. juge Gérard Lacroix, portant le tricorne que cette fois il n'enlèvera pas (ainsi que l'exige la tradition) accéda à son fauteuil. «Faites entrer messieurs les jurés», dit-il.

Le greffier, M. S.J. Flynn, pose les questions traditionnelles. Qui doit répondre pour vous tous? Etes-vous tous d'accord pour rendre un verdict? Ce verdict est-il le même pour tous et chacun?

M. Romuald Caron s'est levé. (...) Aux trois premières questions, M. Caron a répondu par un oui sec.

«Et ce verdict quel est-il?»

«Coupable!» «Guilty!»

Deux cris dans le fond de la salle: la soeur de l'accusé, Mme Felix Stanley, éclate en sanglots. L'autre cri est celui de la concubine de Coffin, Marion Petrie. (...)

Wilbert Coffin est livide. Sauf la lèvre inférieure qui tremble, sa figure est d'acier. Il regarde le juge qui lentement enfile les gants noirs.

«Coffin! Avez-vous quelque chose à dire?»

L'accusé — maintenant il est le meurtrier — abaisse les paupières mais les lèvres ne se dessèrent pas. Une seconde, deux secondes. (...)

Le juge Lacroix est très pâle, mais sa voix est ferme. «La sentence de la justice de votre pays, la voici. Coffin, vous serez conduit dans une prison que l'autorité désignera et où vous serez enfermé jusqu'au 26 novembre 1954. Ce jour-là, vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive! Allez». (...)

Au procès de Wilbert Coffin, la Couronne était représentée par Me Noël Dorion, bâtonnier général de la province, Mes Paul Miquelon, de Québec, et C.-E. Blanchard, de Chandler. Les défenseurs de Coffin étaient Mes Raymond Maher, François de B. Gravel, de Québec, et Louis Doiron, de Chandler. (...)

L'UNE DES GLOIRES DU SPORT

Gertrude Ederle, une jeune Américaine de New York âgé de 19 ans, devenait, le *6 août 1926*, la première femme à réussir la traversée de la Manche à la nage. Elle avait mis 14 heures et 31 minutes à relier le cap Gris-Nez, en France, à Douvres, sur la côte anglaise.

L'OEUVRE DES ETRENNES AUX ENFANTS PAUVRES

C'EST aujourd'hui **(6 août 1897)** le premier jour des fêtes champêtres au profit de l'Oeuvre des étrennes aux enfants pauvres. La «Presse», qui a tant à coeur cette oeuvre, qui lui est si chère, n'a rien épargné de temps et d'argent pour le succès complet. Que la température que nous avons aujourd'hui continue jusqu'à demain et les nombreuses personnes qui se sont rendues au parc du Bout de l'Ile, garderont un souvenir vivace de cette belle fête. Si la recette aura été bonne, ce sera la plus grande récompense des membres du comité.

L'orchestre hongrois ne jouera pas seulement au parc du Bout de l'Ile, mais il fera entendre aussi quelques morceaux de choix à l'hôtel Bureau. Afin qu'il n'y ait pas d'encombrement sur les lignes des tramways, trois bateaux ont été retenus pour transporter les passagers. Demain, à midi, précis, le vapeur Hochelaga quittera le quai Bonsecours, pour le Bout de l'Ile, et à 8.30 heures p.m., le vapeur Cultivateur, quittera son quai pour se rendre au même endroit. Pour le retour, samedi, outre le service efficace de la Cie Belt Line, il y aura trois bateaux pour ramener les pasagers. Par conséquent, que tous se rendent en foule, et chacun sera transporté avec confort. Les billets de tramways de la Belt Line seront tout aussi bons sur le bateau que sur les tramways, par conséquent, chacun pourra choisir la voie de transport qui lui plaira.

48 personnes meurent lors d'un écrasement d'avion au Bangladesh

DACCA (d'après AP et AFP) — Un Fokker F-27 de la compagnie Bangladesh Birman Airline, pris dans une pluie torrentielle, s'est écrasé hier matin en atterrissant à l'aéroport de Dacca, et les sauveteurs ont indiqué que les 44 passagers et quatre membres d'équipage, dont une femme co-pilote, avaient trouvé la mort.

D'après les autorités, l'appareil qui arrivait de Chittagong s'est écrasé dans une mare à environ 500 m de la piste.

Les causes de cet accident n'ont pas encore été déterminées. A.R. Yousuf, assistant présidentiel spécial chargé de l'aviation civile, s'est rendu immédiatement sur place pour ouvrir l'enquête.

Un témoin qui se trouvait dans un restaurant de l'aéroport, peu avant l'accident, a déclaré à l'AFP qu'il avait vu l'appareil voler à une altitude inhabituellement basse, sous la pluie violente, à quelques centaines de mètres de la piste.

Selon un autre témoin, la visibilité était très réduite et le vent, qui soufflait par fortes rafales, aurait pu faire dévier l'avion de sa route.

Des plongeurs ont été envoyés sur place pour rechercher les corps des victimes, a déclaré un responsable de l'aéroport, qui a exclus la possibilité qu'il y ait des survivants.

En 1972, un Dakota (DC-3) s'était écrasé près de Dacca, entraînant la mort de 12 passagers et membres d'équipage.

Une adolescente est tuée au cours d'une fusillade

SOMERS, Connecticut (d'après UPI) — Une petite fille de 14 ans et trois policiers ont été blessés hier au cours d'une fusillade entre deux évadés de prison et la police.

Dans la chasse à l'homme qui a suivi, un des deux détenus est mort quand la voiture a dérapé. L'autre a été sérieusement blessé.

La fusillade a éclaté peu après qu'un des fugitifs eut demandé à un agent de police en civil la direction pour se rendre à la maison d'un parent. Arrivés sur les lieux, les évadés ont reconnu les voitures de la police et c'est alors que la poursuite a commencé.

Une jeune fille, Michelle Chagnon, a été prise entre les feux nourris des policiers et des évadés de prison.

Les policiers de l'État du Connecticut surveillaient de près la résidence où les évadés de prison avaient l'intention de trouver refuge.

Par ailleurs, une alerte générale a été donnée pour tenter de retrouver un troisième évadé de prison, qui ne se trouvait pas dans la voiture interceptée par les forces de l'ordre. Deux des trois hommes sont accusés de meurtre.

Tournoi d'échecs

Pas moins de 408 mordus d'échecs ont pris part, hier, aux activités marquant le début du 15e Championnat ouvert du Québec. Celui-ci se dispute à l'hôtel Sheraton Laval jusqu'à dimanche prochain. Cette compétition réunit plusieurs grands maîtres d'envergure internationale, que le public est invité à venir voir jouer. Mais attention, en silence !

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

FLORIDE

Le forfait comprend: **avion, hôtel, transferts et plus**

À partir de 7 nuits $199

Tout passager adulte sera tenu d'assister à un séminaire d'une heure et demie sur l'orientation des condominiums à temps partagé.

Sujet aux termes et conditions de la brochure Stan-Buy

Voyages Stan-Buy Travel Club

Taxes et frais de services en sus. Permis du Québec. Sujet à l'approbation gouvernementale.

Montréal (514) 337-5542 Québec (418) 648-8888

CORRECTION

Suite à des circonstances incontrôlables, nous ne pouvons offrir en magasin l'eau de source naturelle «Source de Montagne» contenant de plastique de 10,1 à 1[701], annoncée dans la circulaire du 6 au 11 août.

Nos excuses à notre clientèle

STEINBERG INC.
hypermarché

APPRENEZ L'
ANGLAIS
avec notre spécial d'été
4 semaines **INTENSIVES**
à 199$
ou
10 semaines **RÉGULIÈRES**

GALOIS®
844-5060
Depuis 1965
1410 Stanley MÉTRO PEEL

CETTE SEMAINE À PLACE BONAVENTURE

GALERIE DES BOUTIQUES

Environnement 2000: À l'occasion de la Fête du Centenaire des parcs nationaux, un kiosque de renseignements sera installé à la Galerie des boutiques les 9 et 10 août de 11 h à 21 h et le 11 août de 9 h à 17 h. Renseignez-vous sur nos nombreux parcs et sites historiques. De plus, la mascotte «PACAN», un gentil castor, offrira gratuitement ses macarons-souvenirs.

HALL D'EXPOSITION

Salon international canadien de la chaussure. Exposition nationale réunissant les fabricants de chaussures et de sacs à main, importateurs, tanneurs et fournisseurs à l'industrie. 12-14 août. Commerçants seulement.

Place Bonaventure

UN NOUVEAU STYLE, UNE NOUVELLE ÉQUIPE, UN NOUVEL ESPOIR.

- *De toutes les **tragédies sociales** infligées au Canada par le gouvernement libéral, le **chômage** des jeunes est la pire. Pensez-y! Quel sera l'avenir de ce pays où **20%** des jeunes ne peuvent pas travailler?*
- *Après 15 ans de gouvernement libéral, le Canada dépense **moins** en recherche et en développement technologique que presque **tous les pays** du monde occidental. Les libéraux ont **manqué le bateau.** Quel avenir pouvons-nous envisager si nous ne faisons pas face à la révolution technologique qui est une des clés de l'économie de demain?*
- ***Chacune des familles** canadiennes qui doit lutter sans arrêt contre des taux d'intérêt inacceptables et une économie chancelante se retrouve maintenant avec une **dette supplémentaire** de **dix mille dollars** qui provient du **déficit libéral** des cinq dernières années. Qui va payer?*

Avec Brian Mulroney, ça va changer!

PC
VOTONS PROGRESSISTE CONSERVATEUR

AUTORISÉ PAR LE FONDS P.C. DU CANADA, AGENT OFFICIEL DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU CANADA.

Découverte de peintures étrusques

GROSSETO, Italie (AFP) — D'admirables peintures représentant des animaux fantastiques ont été découvertes dans une tombe étrusque près du village de Magliano, non loin de Grosseto en Italie centrale.

Les animaux, notamment des lions ailés, sont représentés de profil, en rouge, jaune, bleu, sur la paroi en tuf de la tombe. De l'avis des spécialistes, leur style orientalisant permet de dater ces peintures au VIIe siècle avant Jésus-Christ.

Les archéologues n'ont trouvé aucun matériel funéraire à l'intérieur de la tombe, une salle souterraine précédée d'un vestibule, ce qui semble indiquer qu'elle a dû être violée par des pilleurs de tombes dans le passé.

HORAIRE RÉVISÉ

photothèque LA PRESSE

Michèle Richard

19:00 2 9 9 11 13 — Période gratuite aux partis politiques
«Parti libéral» (5mn)
20:00 15 17 30 — Station soleil
Invités: Michèle Richard, Jean Robitaille, Guy Soucy, Jacques Larue-Langlois et Jocelyne Coulomb.

JE T'HAIME MONA MOURE À L'AUBERGE BROMONT

Le courant passe difficilement

Je t'haime Mona Moure, à l'Auberge Bromont, à Bromont, jusqu'au 2 septembre. Créé et joué par André Boulanger et Rachel Moisan.

Une salle à manger, dans une belle auberge des Cantons de l'Est, une toute petite scène occupant un angle de la pièce, des tables, des convives et deux comédiens.

RAYMOND BERNATCHEZ

Des comédiens qui parlent de la vie de couple, des conditions dans lesquelles Toni Mage a rencontré Mona Moure, de l'enfant qu'ils attendent, et de leur quotidien partagé avec le nouveau-né. Des comédiens qui expriment cette réalité, avec humour parfois, avec quelques images poétiques, avec, en d'autres occasions, des mots de tous les jours.

Et le courant qui ne passe pas, ou qui passe peu, ou qui passe mal, qui ne parvient pas à se communiquer aux spectateurs. Une salle froide, qui se dégèle quelque peu en deuxième partie. Mais pendant la majeure partie du spectacle, on sent qu'il y a entre les comédiens et le public une cloison délimitant deux niveaux de communication.

À quoi peut-on attribuer cela ? Au niveau de langage, au style de jeu adopté par les comédiens ?

Rachel Moisan et André Boulanger expriment leurs sentiments en des termes et avec des expressions qui sont caractéristiques de la génération des jeunes qui sont passés par le creuset des cégeps.

Leurs personnages vivent une expérience de couple dans un cadre sans cadre : respect de la liberté d'expression de chacun, ne pas brimer les sentiments de l'autre, égalité des tâches etc... Toni Mage dit, à un moment donné, une phrase qui a, grosso modo, le sens suivant : moi, ce que je voudrais c'est vivre en couple, tout seul, et avoir un enfant.

On ne peut pas dire que leur exercice soit inutile puisqu'ils parlent du vécu de toute une génération que les gens âgés de plus de 35 ans connaissent ou perçoivent plutôt mal. D'où le mur, ou ce froid peut-être entre la salle et la scène. Le public de théâtre d'été est habitué à ce qu'on l'amuse avec des stéréotypes plus conventionnels et celui de Bromont paraissait un peu déstabilité par la forme de théâtre qu'on lui soumettait.

Le costume, les accessoires, le type de jeu adoptés par les comédiens peuvent être associés à une certaine forme de théâtre pour enfants ainsi qu'au théâtre d'intervention bien que le dialogue tende à refléter des préoccupations aussi universellement partagées que le changement de couches et les querelles de ménages.

Le public de l'Auberge Bromont devait donc composer avec tout cela et les comédiens n'avaient pas une tâche facile à accomplir : apprivoiser les spectateurs, les faire pénétrer, sans les brusquer, dans leur univers et se tirer d'affaires honorablement. On peut dire qu'ils y sont, malgré tout parvenus dans le sens où, s'ils n'ont pu susciter l'emballement pour leur spectacle, ils n'ont visiblement ulcéré personne.

CÉGEP DE MAISONNEUVE
COURS POUR ADULTES
SESSION AUTOMNE 1984

Pourquoi remettre à plus tard?
Notre Cégep offre des cours aux adultes qui désirent parfaire leurs connaissances.

ARTS ET LETTRES
Allemand, anglais, cinéma, espagnol, français, italien

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
Dynamique de l'entreprise
Droit de l'entreprise
Gestion du personnel

SCIENCES HUMAINES
Anthropologie, économique, géographie, histoire, philosophie, politique, psychologie, sociologie

SCIENCES ET MATHÉMATIQUES
Biologie, mathématiques d'appoint et mathématiques avancées

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Comptabilité I
Comptabilité II
Comptabilité analytique de gestion
Gestion des opérations
Marketing I
Placement
Comptabilité III
Finance I
Méthodologie quantitative
Comptabilité IV
Contrôle interne et vérification

PÉRIODE D'INSCRIPTION: 13 - 14 - 15 août
de 13 h 30 à 16 h 30
de 18 h 30 à 21 h 00

DÉBUT DES COURS: 10 septembre

Pour renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser ou téléphoner au:
Service de l'Éducation des adultes
CEGEP DE MAISONNEUVE
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal (Québec) H1X 2A2
Tél.: 254-7131, postes 120 ou 147

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!

ALLO MONDIAL
vous propose
UN COMPLÉMENT TÉLÉVISÉ À «QUOI FAIRE AUJOURD'HUI»

Du lundi au vendredi au canal 9 de Câblevision nationale, de 18h45 à 19h, l'émission «Quoi faire ce soir et demain» complète par des interviews les renseignements de la chronique «Quoi faire aujourd'hui» de LA PRESSE.

LISTE DES INVITÉS DE LA SEMAINE

Lundi, le 6 août:
Mademoiselle Francine Gagnon, gérante de la troupe de danse Vizzaj, nous parlera des derniers succès de la troupe ainsi que des représentations à venir.

Mardi, le 7 août:
Monsieur Bruno Laplante, directeur artistique de l'ensemble Contabile de Montréal, détaillera leurs concerts à venir et plus particulièrement les concerts viennois des 8 et 9 août.

Mercredi, le 8 août:
Le pantomime Claude St-Denis devoile ses activités artistiques des semaines à venir et invite la population à sa représentation du 9 août au Complexe Desjardins.

Jeudi, le 9 août:
Louise Portal, chanteuse connue et aimée, présente ses prochains spectacles des 10, 11, 12 et 22 août.

Vendredi, le 10 août:
Bel Gazou nous parle de son dernier disque paru depuis trois semaines ainsi que de son prochain spectacle du 12 août au Vieux-port.

Programmation des activités du Restaurant-Rencontre d'Allo Mondial,
semaine du 6 au 12 août.

Jeudi, le 9 août:
Souper et danse animés pour les 20 à 50 ans. Un nouvel animateur vous fera danser sur vos airs préférés à l'occasion de cette soirée «demande spécial».

Vendredi, le 10 août:
Comme à l'accoutumée notre super animateur Michel Lajoie fera vivre cette soirée des 20 à 35 ans dans l'ambiance du dance music. Pour le repas un menu spécial vous sera offert.

Samedi, le 11 août:
Après le souper, c'est les retrouvailles à notre grande soirée du samedi.

Dimanche, le 12 août:
Souper suivi d'une soirée spéciale. Concours «spot danse», et prix de présence seront de la partie

À la quincaillerie Pascal,
ROULETTES
Pour l'industrie, les meubles, à toutes nos succursales
CHOIX COMPLET DE 120 NUMÉROS AU 301, RUE ST-ANTOINE OUEST
GRAND ASSORTIMENT TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION
Variété de styles à roues interchangeables
PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

Roulettes de rechange pour tondeuses, diables, poussettes à provisions, etc.

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS

14 ANS
JOY OF SEX
LA CITÉ: Sem. 6:00, 7:45, 9:30.
KENT: Sem. 6:05, 7:45, 9:25.
PALACE: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.
PALACE 4 — 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL
LaCité 2 — 3575 AV. DU PARC 844-9470 | KENT 2 — 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

14 ANS
Under the Volcano
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-0689 12:30, 2:45, 4:55, 7:05, 9:25.

14 ANS
GRANDVIEW U.S.A.
LA CITÉ: Sem. 6:00, 7:50, 9:40. **DORVAL:** Sem. 7:10, 9:10. **LOEWS:** 12:15, 2:05, 4:00, 5:50, 7:45, 9:40. **GREENFIELD:** Sem. 7:10, 9:10. **CINÉ-PARC DOLLARD:** à 7:30 «NEVER SAY NEVER AGAIN». Débute au crépuscule suivi de «GRAND VIEW USA». Radio PLUS — AM requise.
LOEWS 2 — 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL | CINÉ-PARC «NEVER SAY NEVER AGAIN»
LaCité 1 — 3575 AV. DU PARC 844-9470 | DORVAL 2 — 260 AVE DORVAL 631-8586
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129 | Cinéparc DOLLARD 1 — TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442

14 ANS
Prince dans son premier film *Purple Rain*
PALACE: 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10. **LAVAL:** Sem. 7:10, 9:20.
PALACE 6 — 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL | LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776

14 ANS
VENGEANCE OF THE NERDS
LA CITÉ: Sem. 6:00, 7:45, 9:30. **DORVAL:** Sem. 7:30, 9:30. **LAVAL:** Sem. 6:00, 7:55, 9:45. **YORK:** 12:45, 2:30, 4:25, 6:00, 7:45, 9:30. **CINÉ-PARC DOLLARD:** 7:30 «TO BE OR NOT TO BE». Débute au crépuscule, suivi de «REVENGES OF THE NERDS», Radio AM requise.
YORK — 1487 ST-CATHERINE O. 937-8978 GUY | PLUS CINÉ-PARC «TO BE OR NOT TO BE»
LaCité 3 — 3575 AV. DU PARC 844-9470 | DORVAL 1 — 260 AVE DORVAL 631-8586
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 686-7776 | Cineparc DOLLARD 1 — TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442

FOR ALL
Romancing The Stone
MICHAEL DOUGLAS
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
PALACE 3 — 698 ST-CATHERINE W. 866-6991 MCGILL

Y A-T-IL UN PIRATE SUR L'ANTENNE? — 2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA — 14 ANS
FLEUR DE LYS — 858 ST-CATHERINE E. 849-0041 BERRI
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
VERSAILLES: Sem. 6:00, 7:50. **FLEUR DE LYS:** 12:30, 4:05, 5:45, 7:40.

ADJANI • SCHYGULLA
un film de CARLOS SAURA
POUR TOUS
ANTONIETA
Le PARISIEN 4 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL
1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40.

LE FILM QUI FAIT SCANDALE LORS DU FESTIVAL DE CANNES — 18 ANS
Sem. 7:15, 9:15.
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
EQUATEUR

«NE MANQUEZ POUR AUCUNE RAISON "Carmen"!» — Richard Gay, *Le Devoir* — EN FRANÇAIS
CARMEN — POUR TOUS
Le PARISIEN 5 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL
1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.

14 ANS
70MM DOLBY STEREO
INDIANA JONES and the TEMPLE OF DOOM
ADULTES.....$5.50
ADOLESCENTS (14-17 ans) photo et carte d'identité.....$5.00
AGE D'OR Cinemas Unis.....$2.25
Avec HARRISON FORD
IMPÉRIAL: 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35. LAVAL: SEM. 7.15, 9.35.
IMPERIAL — 1430 BLEURY 288-7102 Pass | LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776

POUR TOUS
THE NEVER ENDING STORY
PLUS CINÉ-PARC: «NATIONAL LAMPOON'S VACATION»
LOEWS: 12:30, 2:20, 4:15, 6:10, 8:00, 9:50. **FAIRVIEW:** Sem. 6:00, 7:45, 9:30. **LE CINEMA:** Sem. 7:15, 9:15. **CINÉ-PARC DOLLARD:** 7:30 «NATIONAL LAMPOONS VACATION». Débute au crépuscule, suivi de «NEVER ENDING STORY». Radio AM requise.
LOEWS 3 — 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL | LE CINEMA — WESTMOUNT SQUARE 931-2477
FAIRVIEW 2 — TRANS-CAN S. 52 697-8095 | Cineparc DOLLARD 3 — TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442

POUR TOUS
CONAN THE DESTROYER
PALACE 5 — 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

POUR TOUS
LA PETITE BANDE — Michel DEVILLE
Sem. 7:30, 9:30.
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053

12:55, 3:00, 5:05, 7:10, 9:15.
Le PARISIEN 1 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LA BOUM 2 — POUR TOUS

MICHAEL DOUGLAS KATHLEEN TURNER
À la poursuite du Diamant Vert — POUR TOUS
GREENFIELD: Sem. 7:00, 9:00. PARISIEN: 1:00, 3:05, 5:15, 7:20, 9:30. LAVAL: SEM. 7:20, 9:25. VERSAILLES: Sem. 7:00, 9:00.
Le PARISIEN 2 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL | LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129 | VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

14 ANS
OPÉRATION FOXBAT
12:40, 2:30, 4:20, 6:10, 8:00, 9:50.
Le PARISIEN 3 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL

POUR TOUS
STAR TREK III THE SEARCH FOR SPOCK
70MM DOLBY STEREO
ADULTES.....$5.50
ADOLESCENTS (14-17 ans) avec carte d'identité incluant photo.....$5.00
ENFANTS (13 ans et moins) $2.50
ÂGE D'OR des Cinemas Unis $2.25
1:20, 3:20, 5:20, 7:25, 9:40.
PALACE 1 — 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

14 ANS
GREMLINS
DORVAL: Sem. 7:20, 9:20. **LOEWS:** 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:15. **LAVAL:** Sem. 7:05, 9:15. **CINÉ-PARC DOLLARD:** 7:30 «SUPERMAN III». Débute au crépuscule, suivi de «GREMLINS». Radio AM requise. PLUS CINÉ-PARC «SUPERMAN III»
LOEWS 1 — 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL | LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
DORVAL 3 — 260 AVE DORVAL 631-8586 | Cinéparc DOLLARD 4 — TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442

LOEWS 4: 12:15, 2:00, 3:45, 5:30, 7:15, 9:00. **LOEWS 5:** 1:15, 3:00, 4:45, 6:30, 8:20, 10,00.
14 ANS
TOP SECRET!
Aucun laissez-passer
LOEWS — 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

POUR TOUS
Splash
FAIRVIEW 1 — TRANS-CAN S. 52 697-8095
SEM.: 7:00, 9:00.

Karate Kid — POUR TOUS
PALACE 2 — 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL
KENT 1 — 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
KENT: Sem. 6:15, 8:45. **PALACE:** 1:30, 4:00, 6:30, 9:00.

Résultats

6/36 — Prochain GROS LOT: 100 000,00$ approx.
Date: 3-08-84 — 4 5 7 9 11 18 — No complémentaire: 19

	Gagnants	Lots	MISE-TÔT
6/6	1	363 944,00$	13 14 20 22
5/6+	7	15 984,00$	Gagnants: 266
5/6	254	660,70$	Lot: 187,90$
4/6	9683	48,10$	

Ventes totales: 2 046 668,00$

Mini Loto — Date: 3-08-84 — 174231 — 50 000$

74231	5 000$	231	50$
4231	250$	31	5$

Provincial — Date: 3-08-84 — 5608157 — 500 000$

608157	50 000$	8157	100$
08157	1 000$	157	25$
		57	10$

Inter Loto — Date: 3-08-84 — 049235 — 250 000$

			Gros lots de 25 000$	NUMÉROS MOBILES	
49235		2 500$		47454	2 500$
9235		250$	367524	8436	250$
235		50$	729029	404	50$
35		10$	892545		

La Quotidienne — Semaine du: 30-07-84

	L	M	M	J	V	S
3	360	822	445	472	231	858
4	9386	6325	4693	7364	8105	1932

Lotto 6/49 — Prochain GROS LOT: 5 000 000,00$
Date: 4-08-84 — 1 10 18 27 35 38 — No complémentaire: 30

	Gagnants	Lots
6/6	0	3 396 634,50$
5/6+	3	217 930,10$
5/6	152	3 289,20$
4/6	9 270	103,70$
3/6	206 015	10,00$

Ventes totales: 13 124 389,00$

la course à pied... un sport une victoire une fete
Classique Maskou ST-HYACINTHE 12 août

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité

ABC a fait des affaires d'or avec les Jeux

■ LOS ANGELES (d'après AP) — A une semaine de la fin des Olympiques, il est possible de déterminer d'avance un vainqueur : la chaîne américaine de télévision ABC, qui domine tant dans les cotes d'écoute que dans les ventes de messages publicitaires.

Jusqu'à présent, ABC a vendu pour $428 millions en publicité, indique un journal spécialisé dans le domaine de la télévision. Le réseau avait acquis du Comité organisateur les droits de diffusion aux États-Unis pour $225 millions et investi $100 millions en frais de production.

Le réseau a «pratiquement tout vendu» ses périodes de publicité pour les 185 heures de diffusion en direct, a indiqué Cathy Rehl, porte-parole du service publicitaire à ABC. Aux heures de forte écoute, on exige de $215 000 à $260 000 pour une message publicitaire de 30 secondes.

Le meilleur score dans les cotes d'écoute a été réalisé mercredi dernier alors que 83 millions d'Américains ont écouté la diffusion des Jeux, ce qui correspond aux prévisions faites par les dirigeants du réseau.

Puisque le coût des messages publicitaires est directement proportionnel à l'importance de l'auditoire, ABC aurait dû rembourser certains clients ou leur offrir des pérodes gratuites d'antenne si ses prédictions ne s'étaient pas réalisées, comme cela s'est produit l'hiver dernier lors de la diffusion des Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo en Yougoslavie.

Par ailleurs, on ignore si le réseau américain versera la totalité de ses droits au Comité olympique, compte tenu du boycottage de l'Union soviétique et de 14 autres pays. Le porte-parole de la chaîne a refusé de commenter les négociations entre ABC et le Comité olympique, ajoutant que le versement des paiements respectait l'échéancier prévu.

Un autre porte-parole du réseau, M. Thomas Osenton, a indiqué que l'équipe de 3 500 personnes affectées à la couverture télévisée des Jeux n'avaient «pratiquement eu aucun problème digne de mention».

«Pour le plus grand projet de couverture télévisée de toute l'histoire de la télévision moderne, ça va comme sur des roulettes. Le climat est positif et le moral tient bon», a déclaré M. Osenton.

AUTOBIOGRAPHIE INÉDITE

D.H. Lawrence vivait ce qu'il dépeignait

■ LONDRES (AP) — Un roman de D.H Lawrence que l'on croyait perdu depuis longtemps, roman inachevé mais partiellement autobiographique, va être publié le mois prochain.

Mr Noon sera publié le 13 septembre par la maison d'édition Cambridge University Press, plus de 60 ans après que le grand écrivain anglais l'eut écrit. L'oeuvre devrait permettre de mieux connaître la vie amoureuse pour le moins tumultueuse de D.H Lawrence.

On ne sait pas pourquoi l'auteur ne l'a pas publié à l'époque mais, selon les universitaires, il était trop autobiographique et trop érotique pour son temps.

Ce sera le 13e roman de l'auteur de L'amant de Lady Chatterley à être publié. Le livre est divisé en deux parties et les personnages ressemblent beaucoup à des personnes que Lawrence a connues dans sa jeunesse.

Il s'agissait au départ d'une nouvelle décrivant les escapades amoureuses de l'auteur. Son éditeur américain, Thomas Seltzer, avait estimé que l'oeuvre était trop courte et allait déchaîner « de vives protestations » à cause de ses aspects érotiques.

Lawrence a alors entrepris de développer l'histoire qui fut achevée en 1921. Il l'envoya à Seltzer avant de quitter l'Angleterre et de voyager en Europe.

En 1925, Seltzer fit faillite et donna le roman à son neveu, lui aussi éditeur. En 1936, six ans après la mort de Lawrence, le manuscrit fut vendu et disparut jusqu'en 1972, alors qu'il fut vendu aux enchères à l'Université du Texas, à Austin.

Une tête dans le canal

■ LIVOURNE, Italie (AFP) — Une tête en pierre sommairement sculptée a été retrouvée dans le canal Medicis de Livourne, lors des travaux de draguage décidés par la municipalité pour rechercher des sculptures qu'Amedeo Modigliani y aurait jetées en 1906 avant de quitter la ville pour Paris.

La tête, de 50 centimètres sur 60, a été récupérée mardi matin, sous les regards d'une foule de curieux. Il faudra toutefois attendre l'avis des experts pour pouvoir dire s'il s'agit effectivement d'une oeuvre du célèbre artiste.

L'opération de draguage, commencée il y a huit jours, a été décidée à l'occasion du centenaire de la naissance de Modigliani, que Livourne célèbre avec une exposition rassemblant des peintures et quelques sculptures de l'artiste.

Selon une rumeur déjà ancienne, Modigliani, déçu du peu de succès qu'il recueillait dans sa ville natale, aurait chargé toutes ses sculptures sur un charriot et serait allé les jeter dans le canal Medicis, avant de quitter Livourne pour la France, en 1906. Modigliani devait mourir 14 ans plus tard à Paris, dans la misère.

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Spécial du mercredi écoutez ckoi 97 fm
4.97$ par voiture dans les ciné-parcs
SPÉCIAL VACANCES!
Alexis Nihon, Berri, Dauphin, Champlain, Montréal, Brossard, Jean-Talon, Odéon-Laval, Longueuil, Bonaventure, Place du Canada, Square Décarie Paris et Cinéplex SONT OUVERTS TOUS LES JOURS EN MATINÉE!
LOUISIANE — 2ième film aux Brossard et Ciné-parcs — POUR TOUS
Champlain 1 524-1685 | Jean-Talon 725-7000 | Cartier/Laval 663-5124 | Brossard 3 465-5906
et aux CINÉ-PARCS
Odéon 1 655-0692 | Châteauguay 1 691-1310 | Laval 4 622-5555 | St-Jérôme 1 436-4773
le père noël est une ordure! — 14 ANS
Berri 1 288-2115 | Odéon Laval 1 687-5207 | Brossard 2 465-5906 | Verdun 768-2092
et aux CINÉ-PARCS — 2ième film aux Brossard Verdun et ciné-parcs
Odéon 2 655-0692 | Châteauguay 2 691-1310 | Laval 1 622-5555
Premiers Désirs — un film de DAVID HAMILTON — 14 ANS
Berri 2 288-2115 Longueuil 2 679-7451 — 2ième film au Longueuil
Les DIEUX sont TOMBES SUR LA TÊTE — POUR TOUS — 2ième film aux Ciné-parcs seulement
Berri 3 288-2115 et aux CINÉ-PARCS
Boucherville 1 655-5515 | Châteauguay 3 691-1310 | Laval 2 622-5555
ISABELLE ADJANI L'ÉTÉ MEURTRIER — 18 ANS Adultes
BERRI 5 ST-DENIS STE CATHERINE 288 2115 — 1:10 - 3:40 - 6:25 - 9:00
WOODY ALLEN Zelig MIA FARROW — POUR TOUS
version française — CRÉMAZIE ST-DENIS CRÉMAZIE 388-4210 — 7:30 - 9:15
YVES MONTAND ISABELLE ADJANI Tout feu Tout flamme — POUR TOUS
2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:20
LE DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÉS D'IBERVILLE 721 6060
BARBRA STREISAND YENTL (version française) — POUR TOUS
BERRI 4 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — 1:50 - 4:25 - 7:15 - 9:40
CONTRE TOUTE ATTENTE — 14 ANS
2e film TONNERRE DE FEU — CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE — POUR TOUS
Montréal 1 521-7870 — aussi 2e film
OÙ SONT LES MECS — 14 ANS
Montréal 2 521-7870 aussi 2e film
THE MUPPETS Take MANHATTAN — POUR TOUS — Cinéplex 849-4518
THE LAST STARFIGHTER — POUR TOUS
présenté en 70mm - DOLBY STÉRÉO au Alexis-Nihon
Adultes: 5.50$ - Étudiants 14-17 ans: 4.50$
Âge d'or: 2.00$ - moins de 14 ans: 2.00$
PLAZA ALEXIS NIHON 1 NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4245
SQUARE DECARIE 2 DÉCARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190
WALT DISNEY Le Livre de la Jungle — POUR TOUS — ADMISSION Pour toute personne accompagnée d'un enfant (13 ans et moins) $2.75 — 2e FILM TRON
LE DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÉS D'IBERVILLE 721 6060 | CINÉ-PARC VAUDREUIL 1 TRANSCAN (SORTIE 3) 455-5154
LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-7451 | CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1 AUTO. DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 430-4773
JAMES BOND 007 JAMAIS PLUS JAMAIS — POUR TOUS — 2e film SUPERMAN III
Mercier 255-6224 Villeray 388-5577
et aux CINÉ-PARCS
Boucherville 2 655-5515 | Laval 3 622-5555 | Vaudreuil 2 455-5154
BACHELOR PARTY — 18 ANS Adultes
Bonaventure 1 861-2725 Odéon Laval 2 687-5207
DUDLEY MOORE EDDIE MURPHY ★BEST★ DEFENSE — 14 ANS
PLAZA ALEXIS NIHON 2 NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4245
CHEECH & CHONG'S CORSICAN BROTHERS — au Paris POUR TOUS — au Ciné-parc 14 ANS
Paris 875-1862 | CINÉ-PARC St-Mathieu 659-3445
2ième film au Ciné-parc: UP THE CREEK
Bill Murray - Dan Aykroyd - Sigourney Weaver — 14 ANS
GHOSTBUSTERS
(Présenté en 70mm - Dolby stéréo au Place du Canada
Adultes 5.50$, étudiants 14-17 ans 4.50$, âge d'or 2.00$
PLACE DU CANADA VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4505 | BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 455-5906

air climatisé
18 ANS adultes
Between Lovers
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
LE BEAVER 5117 PARK 849-9469
CINE 539 539 St-CATHERINE W. 845 2000
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W. 486 2811
CASSETTES VIDEO A VENDRE
DÉLICES POUR COUPLES ÉROTIQUES — 18 ANS Adultes
PLUS BOURGEOISE ET... PUTE!
PLUS MARIE THERESE aime bien partager
PAPINEAU 1 | omega 2
18 ANS
DOWNSTAIRS, upstairs
EVE | GUY
Plus: 2nd. EROTIC FILM

LE SON DE MONTRÉAL C'EST...
Une entrevue exclusive avec Diane Dufresne
Lundi le 6 août à 20h00
Gagnez des billets pour le spectacle de Diane Dufresne au Stade Olympique en écoutant CKOI.
CKOI 97 fm
LE SON DE MONTRÉAL

Le Canada n'est plus l'un des piliers de l'alliance

photothèque LA PRESSE

Un désir passionné des peuples de la Terre d'éviter la destruction de la planète.

Depuis 1979, les négociations sur le désarmement piétinent

Désarmement nucléaire, non-prolifération nucléaire, gel nucléaire : trois expressions d'un même désir passionné des peuples de la Terre d'éviter l'anihilation de notre planète.

Depuis que le président américain Harry S. Truman prenait la dramatique décision d'autoriser le larguage de deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagazaki, les États-Unis et l'URSS (alliés hier, adversaires aujourd'hui) se sont dotés, au prix d'innombrables milliards de dollars et de roubles, d'arsenaux nucléaires dont la capacité dévastatrice dépasse les limites les plus reculées de l'imagination.

Chacun de son côté, Moscou et Washington justifient leur course désordonnée à l'arme nucléaire et thermonucléaire par la nécessité d'un équilibre de terreur qu'on appelle maintenant « la dissuasion nucléaire ».

Les deux superpuissances se sont toutefois rendu compte du fait que par leur existence même, ces engins de dévastation constituent une véritable menace qui a provoqué la naissance d'un véritable raz-de-marée pacifiste à travers le monde. Il faut, sinon se débarrasser de la totalité des stocks d'armes nucléaires déjà disponibles, au moins en réduire le nombre et en stopper la production.

C'est à Genève, au Palais des Nations, que se déroulent depuis plus d'une décennie des négociations bilatérales (URSS-USA) qui ont abouti en 1972, à la conclusion de SALT-I, le premier traité sur la limitation des armes stratégiques et en 1979, de SALT-II, qui toutefois n'a pas encore été ratifié par le gouvernement américain.

Depuis, les négociations sur le désarmement nucléaire piétinent. Face à ce qu'elle appelle « l'attitude belliqueuse » du président Reagan, l'Union soiétique a brusquement rompu toutes négociations et refuse obstinément de réintégrer son siège à la Conférence du désarmement.

Les 40 pays des deux blocs (voir la liste ci-jointe) qui participent de façon permanente à la Conférence sur le désarmement ne discutent pas uniquement de nucléaire. Lors de notre passage au Palais des nations, il était question des armes chimiques (les deux blocs en possèdent des stocks considérables). Il paraissait alors qu'un consensus etait en train de se dégager pour, en premier lieu, non pas éliminer les stocks déjà existants mais mettre immédiatement un terme à la production de ce type d'armes utilisées par les États-Unis au Vietnam et par l'URSS en Afghanistan.

Dans une interview qu'il nous accordait à sa résidence en banlieue de Genève, l'ambassadeur soviétique Victor L. Issraelyan déclarait qu'aucun progrès n'avait été accompli depuis six ans dans les négociations avec les Etats-Unis, en ce qui concerne le désarmement nucléaire et affirmait que son gouvernement ne retournerait pas à la table de négociation aussi longtemps que le président Reagan « utilise ces négociations comme écran de fumée pour déployer ses missiles Pershing et Cruise dont les ogives nucléaires pointent directement sur le territoire de l'URSS et de ses alliés du Pacte de Varsovie »...

L'impasse « nucléaire » qui persiste à Genève, le jeu dangereux que jouent Washington et Moscou, les réseaux de missiles qui se font face sur le Vieux-Continent, le climat de méfiance qui persiste entre l'Est et l'Ouest, tel est l'inquiétant scénario qui confronte l'OTAN en cette fin d'été 1984.

—FIN—

«Le Club des 40»

À Genève, 40 pays des deux blocs parlent de désarmement. C'est ce qu'on appelle, en milieux diplomatiques, le « Club des 40 », qui comprend les pays suivants :

Allemagne de l'Est	États-Unis	Pakistan
Allemagne fédérale	Ethiopie	Pays-Bas
Argentine	France	Pérou
Australie	Hongrie	Pologne
Autriche	Inde	Roumanie
Belgique	Indonésie	Royaume-Uni
Birmanie	Iran	Sri Lanka
Brésil	Japon	Suède
Bulgarie	Kenya	Tchécoslovaquie
Canada	Maroc	Union soviétique
Chine	Mexique	Venezuela
Cuba	Mongolie	Yougoslavie
Egypte	Nigeria	Zaire

Un des 12 membres fondateurs de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, le Canada, s'il est demeuré un allié fidèle de l'OTAN, n'en est plus un des piliers. C'est après une longue hésitation qu'il a pris la lourde décision de moderniser un équipement militaire devenu désuet : tanks, avions chasseurs, avions de patrouille, destroyers, canons, armes portatives, etc.

C'est ainsi que les troupes canadiennes affectées au front européen de l'OTAN, libérées de leurs vieux Centurion, sont maintenant dotées d'excellents chars d'assaut, les Leopard allemands. Les escadrilles de Lahr et Baden-Solingen, après des adieux nostalgiques aux CF-101 (Voodoo) et CF-104 (Starfighter), auront à leur disposition, d'ici quelques mois, des CF-18, présentement en période de rodage — difficile — à la base albertaine de Cold Lake. Parallèlement, les forces navales, qui tentent désespérément de remplir leur mission (la surveillance et la protection de l'Atlantique-Nord) avec des destroyers « rafistolés » et prêts pour la ferraille, ont accueili avec un soulagement les premiers d'une douzaine de nouveaux destroyers qui remplaceront leurs vieux rafiots.

Ce rajeunissement de l'équipement militaire canadien arrive à point : face à la supériorité des forces du Pacte de Varsovie en armes conventionnelles, l'OTAN compte plus que jamais sur une participation accrue des pays membres. Pour les stratèges de l'Organisation, tout signe de réticence, tout indice de désaffection, toute marque de « craquement » dans la structure otanesque pourraient inciter « l'ennemi » à poser le geste susceptible d'allumer la « mèche nucléaire ».

Cet effort a imposé un gigantesque fardeau financier aux contribuables, mais aux yeux d'un grand nombre de Canadiens, Ottawa ne respecte pas encore suffisamment ses engagements envers l'OTAN et devrait accroître davantage sa participation.

Et pourtant, il est difficile d'imaginer comment le Canada, aux prises avec une situation économique faite de récession, d'inflation galopante, de chômage endémique et de déclin dramatique de son dollar, pourrait consacrer à son budget militaire plus qu'il ne le fait présentement.

FERNAND BEAUREGARD

En consultant les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1983-84, on constate que le budget de la défense a été majoré de $800 millions par rapport à l'exercice précédent et équivaut à 9,2 p. cent du budget fédéral.

Les critiques servent cependant cet argument-massue : en termes de proportion du produit national brut (PNB) affecté à ses besoins militaires, le Canada se place, avec son 1,8 p. cent, à l'avant-dernier rang des pays membres de l'OTAN !

Des troupes à l'étranger

Les dirigeants politiques canadiens répliquent que le Canada est l'un de deux seuls pays, parmi les 16 membres de l'OTAN, à déployer ses troupes en permanence en « pays étranger » (à Lahr et Baden-Solingen, en Allemagne fédérale), et se classe cinquième pour sa contribution en argent et en personnel au très important programme des avions de détection-radar, AWACS. Ils ajoutent que les forces canadiennes sont « engagées » dans quatre des cinq régions placées sous le parapluie protecteur de l'OTAN.

Enfin, dans les milieux mêmes de l'OTAN, on vante la haute qualité des troupes canadiennes, leur excellent degré d'entraînement et leur professionnalisme.

Il faut aussi dire que plusieurs milieux, au contraire, prônent carrément le retrait du Canada de l'OTAN. C'est notamment le cas du Nouveau parti démocratique et des mouvements pacifistes. L'argument des partisans canadiens de l'OTAN est simple : même si la participation du Canada à l'OTAN n'est pas primordiale, son retrait pourrait déclencher un mouvement de désaffection ; face à l'actuel rapport de forces entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie, un tel mouvement serait catastrophique pour l'Europe, première ligne de défense de l'Amérique du Nord.

À partir du 9 juillet 1984

Nous sommes en avance d'un an de retard!

Voici pourquoi :

Nous sommes en avance d'un an de retard parce que vous pouvez maintenant acheter une Renault Alliance 1984 (modèle de base) au prix du modèle de 1983.

Nous, les concessionnaires AMC/Jeep/Renault, avons en stock toutes les Renault Encore et Alliance que le manufacturier avait en inventaire.

Ainsi, nous pouvons vous offrir de meilleurs prix et un choix vraiment supérieur.

Encore et Alliance: deux voitures populaires et performantes.

Économie d'essence
53 MPG — 5.4 l/100 km (Transport Canada) grâce à son système d'injection électronique.

Conduite exceptionnelle
Une traction avant et une direction à crémaillère qui font toute la différence.

Confort
La route devient un plaisir grâce aux sièges monotraces exclusifs à Renault et aux barres de torsion totalement efficaces.

Passez nous voir. On est là pour discuter affaires.

6845$*

*Pour les modèles de base: Alliance 84 et Encore 84. Transport et préparation en sus.

**Le concessionnaire peut vendre moins cher.

***Certains équipements illustrés sont offerts en option.

Chez les concessionnaires AMC/Jeep/Renault du grand Montréal

AMC | Jeep
RENAULT

Île de Montréal

À Ma Baie Automobile Inc.
9790, boul. Gouin ouest
Pierrefonds 684-4400

Automobile Montréal Dauphine Ltée
12,050 boul. Laurentien
Montréal 331-6130

Automobiles Newman Ltée
7200, boul. Newman
Ville LaSalle 363-7210

Automobiles Ville-Marie Inc.
2995, rue Hochelaga
Montréal 527-8525

Concordia Auto Ltée
8065, rue Lajeunesse
Montréal 273-2373

Garage Eddy Doyle Inc.
2280, boul. St-Joseph
Lachine 637-7511

Garage Spécial Service Inc.
10, Auto Plaza
Pointe-Claire 694-4841

Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-7785
2085, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-9551

Le Cartier AMC/Jeep Ltée
10,300, boul. Pie IX
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.
12,305, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles 645-1611

Laval

Auto Gibraltar (1981) Inc.
2032, boul. Labelle
Chomedey 687-3123

Auto Voisin Inc.
1215, boul. des Laurentides
Vimont 668-9222

Houle et Frères Inc.
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne, 471-4647

Garage H. Fortin Ltée
148, boul. Labelle
Ste-Rose 625-2491

Laval Auto Inc.
4650, boul. Dagenais
Laval ouest 627-4731

Banlieues

Auto Montréal Sud Inc.
2066, Chemin Chambly
Longueuil 670-8410

Auto Stop A.C. Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay 692-1242

Automobiles Sega Inc.
665, boul. Clairevue ouest
St-Bruno 653-3333

Automobile de St-Lambert Inc.
860, boul. Taschereau
Greenfield Park 676-7901

Rendez-vous Auto Ltée
9000, boul. Taschereau
Brossard 659-7603

Roger Bernard Automobiles Inc.
133, 1ère avenue
Île Perrot 453-5850

André Fortin Auto Inc.
1201 Bourgogne
Chambly 447-1234

RENAULT
...ENCORE RENAULT